

Glossaire DMFA

Mise à jour de la version

Version: 2002/4

Date de publication: 28/11/2002

Date de mise en production:

Liste des modifications

Message 0: page de garde
Page de garde

Page de garde:
Message 1 : déclaration
Introduction

Introduction: Introduction modifiée.
Message 1 : déclaration
Glossaire

- 90001 - Cotisation due pour la ligne travailleur
 - 00082 - CODE TRAVAILLEUR COTISATION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00083 - TYPE DE COTISATION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00084 - BASE DE CALCUL DE LA COTISATION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00085 - MONTANT DE LA COTISATION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90002 - Cotisation non liée à une personne physique
 - 00019 - CATEGORIE DE L'EMPLOYEUR POUR LAQUELLE UNE COTISATION NON LIEE A UNE PERSONNE PHYSIQUE EST DUE: Bloc fonctionnel modifié; Description modifiée; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00020 - CODE TRAVAILLEUR POUR UNE COTISATION QUI N'EST PAS LIEE A UNE PERSONNE PHYSIQUE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00021 - BASE DE CALCUL DE LA COTISATION NON LIEE A UNE PERSONNE PHYSIQUE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00022 - MONTANT DE LA COTISATION NON LIEE A UNE PERSONNE PHYSIQUE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90003 - Cotisation travailleur étudiant
 - 00076 - REMUNERATION ETUDIANT: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00077 - COTISATION ETUDIANT: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00078 - NOMBRE DE JOURS ETUDIANT: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90005 - Cotisation travailleur statutaire licencié
 - 00071 - REMUNERATION BRUTE DE REFERENCE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00072 - COTISATION REMUNERATION BRUTE DE REFERENCE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00073 - NOMBRE DE JOURS DE REFERENCE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00127 - DATE DE DEBUT DE PERIODE DE L'ASSUJETTISSEMENT: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00129 - DATE DE FIN DE PERIODE DE L'ASSUJETTISSEMENT: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90007 - Déclaration employeur
 - 00011 - NUMERO D'IMMATRICULATION ONSS: Bloc fonctionnel modifié; Description modifiée; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00012 - NOTION CURATELLE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00013 - ANNEE-TRIMESTRE DE LA DECLARATION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00014 - NUMERO UNIQUE D'ENTREPRISE: Bloc fonctionnel modifié; Description modifiée; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00015 - MONTANT NET A PAYER: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00016 - CONVERSION EN REGIME 5: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00017 - DATE DE DEBUT DES VACANCES: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90011 - Indemnité AT - MP
 - 00144 - NATURE DE L'INDEMNITE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00145 - DEGRE D'INCAPACITE: Bloc fonctionnel modifié; Format d'édition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00146 - MONTANT DE L'INDEMNITE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90012 - Ligne travailleur
 - 00036 - CATEGORIE DE L'EMPLOYEUR: Bloc fonctionnel modifié; Description modifiée; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00037 - CODE TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00038 - DATE DE DEBUT DU TRIMESTRE ONSS: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00039 - DATE DE FIN DU TRIMESTRE ONSS: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00040 - NOTION FRONTALIER: Bloc fonctionnel modifié; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00041 - ACTIVITE PAR RAPPORT AU RISQUE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00042 - NUMERO D'IDENTIFICATION DE L'UNITE LOCALE: Bloc fonctionnel modifié; Description modifiée; Présence modifiée; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90015 - Occupation de la ligne travailleur
 - 00043 - NUMERO D'OCCUPATION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00044 - DATE DE DEBUT DE L'OCCUPATION: Bloc fonctionnel modifié; Présence modifiée; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00045 - DATE DE FIN DE L'OCCUPATION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00046 - NUMERO DE COMMISSION PARITAIRE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;

Liste des modifications

- 00047 - NOMBRE DE JOURS PAR SEMAINE DU REGIME DE TRAVAIL: Bloc fonctionnel modifié; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00048 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00049 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DE LA PERSONNE DE REFERENCE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00050 - TYPE DU CONTRAT: Bloc fonctionnel modifié; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00051 - MESURE DE REORGANISATION DU TRAVAIL: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00052 - MESURE DE PROMOTION DE L'EMPLOI: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00053 - STATUT DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Domaine de définition modifié; Présence modifiée; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00054 - NOTION PENSIONNE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00055 - TYPE D'APPRENTISSAGE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00056 - MODE DE REMUNERATION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00057 - NUMERO DE FONCTION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00059 - CLASSE DU PERSONNEL VOLANT: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00060 - PAIEMENT EN DIXIEMES OU DOUZIEMES: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90017 - Personne physique
 - 00023 - NUMERO DE SUITE PERSONNE PHYSIQUE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00024 - NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA SECURITE SOCIALE - NISS: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00025 - NOM DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00026 - PRENOM DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00027 - INITIALE DU DEUXIEME PRENOM DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00028 - DATE DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00029 - SEXE DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00030 - RUE DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Présence modifiée; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00031 - NUMERO DE L'ADRESSE DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Présence modifiée; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00032 - BOITE AUX LETTRES DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00033 - CODE POSTAL DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Présence modifiée; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00034 - COMMUNE DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Présence modifiée; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00035 - CODE PAYS DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Présence modifiée; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00119 - NATIONALITE DU TRAVAILLEUR: Zone créée;
 - 00167 - NUMERO DE LA CARTE D'IDENTITE SOCIALE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00168 - COMMUNE - LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Présence modifiée; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00169 - CODE PAYS DU LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR: Bloc fonctionnel modifié; Présence modifiée; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90018 - Prestation de l'occupation ligne travailleur
 - 00061 - NUMERO DE LIGNE PRESTATION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00062 - CODE PRESTATION: Bloc fonctionnel modifié; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00063 - NOMBRE DE JOURS DE LA PRESTATION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00064 - NOMBRE D'HEURES DE LA PRESTATION: Bloc fonctionnel modifié; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00065 - NOMBRE DE MINUTES DE VOL: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90019 - Rémunération de l'occupation ligne travailleur
 - 00066 - NUMERO DE LIGNE REMUNERATION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00067 - CODE REMUNERATION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00068 - FREQUENCE EN MOIS DE PAIEMENT DE LA PRIME: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00069 - POURCENTAGE DE LA REMUNERATION SUR BASE ANNUELLE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00070 - REMUNERATION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90042 - Cotisation travailleur prépensionné
 - 00079 - CODE COTISATION PREPENSION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00080 - NOMBRE DE MOIS PREPENSION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
 - 00081 - COTISATION PREPENSION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90059 - Formulaire
 - 00110 - STATUT DE L'ATTESTATION: Bloc fonctionnel modifié; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;

Liste des modifications

- 00218 - DATE DE CREATION DU FORMULAIRE: Bloc fonctionnel modifié; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00296 - IDENTIFICATION DU FORMULAIRE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00297 - TYPE DU FORMULAIRE: Bloc fonctionnel modifié; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00299 - HEURE PRECISE DE CREATION DU FORMULAIRE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90082 - Référence
- 00221 - TYPE DE LA REFERENCE: Bloc fonctionnel modifié; Description modifiée; Domaine de définition modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00222 - NUMERO DE REFERENCE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00298 - ORIGINE DE LA REFERENCE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90108 - Détail données déduction
- 00138 - NUMERO DE SUITE DETAIL DEDUCTION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00141 - MONTANT DE LA DEDUCTION - DETAIL: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00142 - NUMERO D'ENREGISTREMENT DU REGLEMENT DE TRAVAIL: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00143 - DATE DE DEBUT DU REGLEMENT DE TRAVAIL: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00147 - TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE MOYEN AVANT LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00148 - TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE MOYEN APRES LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90109 - Déduction occupation
- 00086 - CODE DEDUCTION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00088 - BASE DE CALCUL DE LA DEDUCTION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00089 - MONTANT DE LA DEDUCTION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00090 - DATE DE DEBUT DU DROIT A LA DEDUCTION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00091 - NOMBRE DE MOIS FRAIS DE GESTION SSA: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00092 - NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA SECURITE SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE REMPLACEE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00093 - NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA SECURITE SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE QUI A OUVERT LE DROIT A LA DEDUCTION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00094 - ORIGINE DE L'ATTESTATION: Bloc fonctionnel modifié; Présence modifiée; Anomalie/Accusé modifiée;
- 90110 - Déduction ligne travailleur
- 00086 - CODE DEDUCTION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00088 - BASE DE CALCUL DE LA DEDUCTION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00089 - MONTANT DE LA DEDUCTION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00090 - DATE DE DEBUT DU DROIT A LA DEDUCTION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00091 - NOMBRE DE MOIS FRAIS DE GESTION SSA: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00092 - NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA SECURITE SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE REMPLACEE: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00093 - NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA SECURITE SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE QUI A OUVERT LE DROIT A LA DEDUCTION: Bloc fonctionnel modifié; Anomalie/Accusé modifiée;
- 00094 - ORIGINE DE L'ATTESTATION: Bloc fonctionnel modifié; Présence modifiée; Anomalie/Accusé modifiée;

Message 1 : déclaration

Annexe

- 2 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues: Annexe modifiée.
- 4 - Liste des codes déductions: Annexe modifiée.
- 5 - Liste des codes pays: Annexe modifiée.
- 7 - Codification des rémunérations: Annexe modifiée.
- 8 - Codification des données de temps de travail: Annexe modifiée.
- 11 - Identification du formulaire: Annexe modifiée.
- 21 - Liste des valeurs autorisées pour le statut du travailleur: Annexe créée;

Message 1 : déclaration

Bloc fonctionnel

- 90001 - Cotisation due pour la ligne travailleur:
- 90002 - Cotisation non liée à une personne physique:
- 90003 - Cotisation travailleur étudiant:
- 90005 - Cotisation travailleur statutaire licencié:
- 90007 - Déclaration employeur:
- 90011 - Indemnité AT - MP:
- 90012 - Ligne travailleur:
- 90015 - Occupation de la ligne travailleur:

Liste des modifications

- 90017 - Personne physique:
- 90018 - Prestation de l'occupation ligne travailleur:
- 90019 - Rémunération de l'occupation ligne travailleur:
- 90042 - Cotisation travailleur prépensionné:
- 90059 - Formulaire:
- 90082 - Référence:
- 90108 - Détail données déduction:
- 90109 - Déduction occupation:
- 90110 - Déduction ligne travailleur:
- 90169 - DmfAOriginal:

DMFA - Introduction

Message 1 : déclaration

Version: 2002/4

Date de publication:

28/11/2002

L'introduction est modifiée

Contenu de l'introduction: 



Introduction-fr.pdf

Sommaire

1.	Introduction.....	3
1.1.	Le schéma des données.....	3
1.1.1.	Niveau "Formulaire".....	3
1.1.2.	Niveau "Référence".....	3
1.1.3.	Niveau "Déclaration employeur".....	3
1.1.4.	Niveau "Cotisation non liée à une personne physique".....	3
1.1.5.	Niveau "Personne physique".....	4
1.1.6.	Niveau "Ligne travailleur".....	4
1.1.7.	Niveau "Occupation de la ligne travailleur".....	4
1.1.8.	Niveau "Indemnité AT - MP".....	5
1.1.9.	Niveau "Cotisation travailleur statutaire licencié".....	5
1.1.10.	Niveau "Cotisation travailleur étudiant".....	5
1.1.11.	Niveau "Cotisation travailleur prépensionné".....	5
1.1.12.	Niveau "Prestation de l'occupation ligne travailleur".....	5
1.1.13.	Niveau "Rémunération de l'occupation ligne travailleur".....	5
1.1.14.	Niveau "Cotisation due pour la ligne travailleur".....	6
1.1.15.	Niveaux "Déduction ligne travailleur" et "Déduction occupation".....	6
1.1.16.	Niveau "Détail données déduction".....	6
1.2.	Glossaire.....	7
1.2.1.	Identification.....	7
1.2.2.	Version.....	7
1.2.3.	Nom de la donnée.....	7
1.2.4.	Définition de la donnée.....	7
1.2.5.	Domaine de définition.....	7
1.2.6.	Type.....	7
1.2.7.	Longueur.....	7
1.2.8.	Présence.....	7
1.2.9.	Code anomalie.....	8
1.2.10.	Abréviations.....	8
1.3.	Remarques.....	9
1.3.1.	Trimestre des déclarations.....	9
1.3.2.	Règles d'arrondi.....	9
1.3.3.	La notion d'occupation.....	9
1.3.4.	La notion d'occupation en cas d'indemnités de rupture de contrat.....	9
1.3.5.	Déclarations antérieures au 1/2003.....	10
1.3.6.	Déclaration d'une même ligne travailleur sur une même déclaration.....	10
1.3.7.	Déclaration des montants.....	10
1.3.8.	Déclaration des jours.....	10
1.3.9.	Déclaration des heures.....	11
2.	Schéma des données.....	12
2.1.	Niveau "Formulaire".....	12
2.2.	Niveau "Référence".....	12
2.3.	Niveau "Déclaration employeur".....	12
2.4.	Niveau "Cotisation non liée à une personne physique".....	12
2.5.	Niveau "Personne physique".....	13
2.6.	Niveau "Ligne travailleur".....	13
2.7.	Niveau "Occupation de la ligne travailleur".....	14
2.8.	Niveau "Indemnité AT - MP".....	14
2.9.	Niveau "Cotisation travailleur statutaire licencié".....	14
2.10.	Niveau "Cotisation travailleur étudiant".....	15

2.11.	Niveau "Cotisation travailleur prépensionné".....	15
2.12.	Niveau "Prestation de l'occupation ligne travailleur".....	15
2.13.	Niveau "Rémunérations de l'occupation ligne travailleur"	15
2.14.	Niveau "Cotisation due pour la ligne travailleur".....	16
2.15.	Niveaux "Déduction ligne travailleur" et "Déduction occupation"	16
2.16.	Niveau "Détail données déduction"	16
3.	Schéma d'une déclaration.....	17
3.1.	Modèle entités - relations.....	17
3.1.1.	La modélisation des données : généralités	17
3.1.2.	Schéma.....	19
3.2.	Modèle hiérarchique	21

1. Introduction

1.1. Le schéma des données

Le schéma des données précise les blocs fonctionnels de données.

Une déclaration peut contenir **dix-huit** blocs fonctionnels différents (**inclus l'élément racine du message XML**), dont certains peuvent se présenter plusieurs fois.

Dans le texte ci-après, les blocs fonctionnels sont appelés niveaux.

1.1.1. Niveau "Formulaire"

Il s'agit des données permettant d'identifier un formulaire.

Un formulaire correspond à une et une seule déclaration. Actuellement seules les déclarations trimestrielles originales peuvent être envoyées par message structuré.

Un message pourra reprendre plusieurs formulaires et donc, par conséquent, plusieurs déclarations.

1.1.2. Niveau "Référence"

Il s'agit des références relatives à un formulaire.

Un formulaire correspondant à une déclaration multifonctionnelle trimestrielle originale peut avoir zéro ou une référence.

L'utilisateur a donc la possibilité de transmettre une référence propre pour chaque déclaration qu'il envoie.

1.1.3. Niveau "Déclaration employeur"

Il s'agit des données générales relatives à une déclaration.

Une déclaration est définie par la combinaison des données suivantes : numéro d'immatriculation ONSS, notion curatelle et année trimestre de la déclaration.

Il est possible de trouver plusieurs déclarations dans le message.

Par contre le niveau "déclaration employeur" ne pourra se retrouver qu'une seule fois par déclaration.

1.1.4. Niveau "Cotisation non liée à une personne physique"

Il s'agit des données relatives aux cotisations non liées à une personne physique.

Une cotisation non liée à une personne physique est définie par l'identifiant de la déclaration plus les données suivantes : catégorie de l'employeur et code travailleur cotisation non liée à une personne physique.

Il est possible de trouver plusieurs cotisations non liées à une personne physique par déclaration.

Par contre une cotisation non liée à une personne physique ne pourra se retrouver qu'une seule fois par déclaration.

1.1.5. Niveau "Personne physique"

Il s'agit des données relatives à la personne physique.

Sauf exception (uniquement des cotisations non liées à une personne physique), il doit y avoir au moins une personne physique par déclaration, mais il peut y en avoir plusieurs (l'employeur emploie plusieurs personnes physiques).

Par contre une personne physique ne peut se retrouver qu'une seule fois au sein d'une déclaration.

1.1.6. Niveau "Ligne travailleur"

Il s'agit des données relatives à la ligne travailleur.

Une ligne travailleur permet d'identifier les différents types d'activités d'une personne physique chez un employeur durant le trimestre. Une activité est définie par la combinaison de la catégorie de l'employeur et du code travailleur (type de travailleur).

Il doit y avoir au moins une ligne travailleur par personne physique, mais il peut y en avoir plusieurs (la personne physique exerce plusieurs activités chez l'employeur durant le trimestre de la déclaration).

Par contre une ligne travailleur ne peut se retrouver qu'une seule fois par personne physique.

Pour une ligne travailleur donnée, il faut au moins un des niveaux suivants ; ces niveaux sont exclusifs :

- Occupation de la ligne travailleur
- Indemnité AT - MP
- Cotisation travailleur statutaire licencié
- Cotisation travailleur étudiant
- Cotisation travailleur prépensionné

1.1.7. Niveau "Occupation de la ligne travailleur"

Il s'agit des données relatives à l'occupation.

Une occupation correspond à une description réelle de la manière dont le travailleur exerce son activité au sein de l'entreprise.

Selon le type de travailleur (code travailleur) il peut y avoir zéro, une ou plusieurs occupations.

Ainsi pour les étudiants, les prépensionnés et le personnel statutaire licencié, il ne peut pas y avoir de niveau "occupation de la ligne travailleur". De même pour les travailleurs déclarés sous les catégories employeur 027 (accident du travail) et 028 (maladie professionnelle), il ne peut pas y avoir de niveau "occupation de la ligne travailleur".

Par contre pour tous les autres types de travailleur, il doit y avoir au moins un niveau "occupation de la ligne travailleur" par ligne travailleur, mais il peut y en avoir plusieurs (occupations consécutives ou concomitantes).

1.1.8. Niveau "Indemnité AT - MP"

Il s'agit des données relatives aux indemnités déclarées par les employeurs des catégories 027 (Accidents du Travail) et 028 (Maladies Professionnelles).

Selon le type de travailleur (code travailleur) il peut y avoir zéro, un ou plusieurs niveaux "indemnité AT - MP".

Ainsi pour les lignes travailleurs déclarées par des employeurs des catégories 027 et 028, il doit y avoir au moins une indemnité, mais il peut y en avoir plusieurs (plusieurs types d'indemnités et/ou plusieurs degrés d'incapacité). Toutefois il ne peut y avoir qu'une seule indemnité pour une combinaison donnée "nature de l'indemnité" et "degré d'incapacité".

Par contre pour les lignes travailleurs déclarées par d'autres employeurs que ceux des catégories 027 et 028, il ne peut pas y avoir de niveau "indemnité AT - MP".

1.1.9. Niveau "Cotisation travailleur statutaire licencié"

Ce niveau concerne les cotisations dues pour un travailleur statutaire licencié.

Pour une ligne travailleur « personnel statutaire licencié », il doit y avoir une et une seule cotisation personnel statutaire licencié. L'assujettissement aux deux régimes (régime chômage et régime assurance maladie - invalidité) se fait via deux lignes travailleurs différentes.

1.1.10. Niveau "Cotisation travailleur étudiant"

Ce niveau concerne la cotisation de solidarité due pour un travailleur étudiant.

Pour une ligne travailleur étudiant, il doit y avoir une et une seule cotisation travailleur étudiant.

1.1.11. Niveau "Cotisation travailleur prépensionné"

Ce niveau concerne les cotisations dues pour un travailleur prépensionné.

Il doit y avoir au moins une cotisation travailleur prépensionné par ligne travailleur prépensionné, mais il peut y en avoir maximum deux.

Une cotisation travailleur prépensionné donnée ne peut se retrouver qu'une seule fois par ligne travailleur prépensionné.

1.1.12. Niveau "Prestation de l'occupation ligne travailleur"

Il s'agit des données relatives au temps de travail (prestations) au sein d'une même occupation.

Pour une occupation, il peut y avoir zéro, une ou plusieurs prestations.

Pour les travailleurs en interruption complète de la carrière professionnelle, il ne peut pas y avoir de prestation.

Sauf exception (travailleurs en interruption complète de la carrière professionnelle), il doit y avoir au moins une prestation ou une rémunération par occupation.

1.1.13. Niveau "Rémunération de l'occupation ligne travailleur"

Il s'agit des données salariales (rémunérations) au sein d'une même occupation.

Pour une occupation, il peut y avoir zéro, une ou plusieurs rémunérations.

Pour les travailleurs en interruption complète de la carrière professionnelle, sauf exception, il n'y aura pas de rémunération.

Sauf exception (travailleurs en interruption complète de la carrière professionnelle), il doit y avoir au moins une prestation ou une rémunération par occupation.

1.1.14. Niveau "Cotisation due pour la ligne travailleur"

Ce niveau concerne les cotisations dues pour un travailleur "ordinaire" (ni travailleur statutaire licencié, ni travailleur étudiant, ni travailleur prépensionné).

Pour une ligne travailleur "ordinaire", il peut y avoir zéro, une ou plusieurs cotisations dues.

Pour les lignes travailleurs déclarées par des employeurs des catégories 027 (accidents du travail) et 028 (maladies professionnelles), il doit y avoir une et une seule cotisation due par ligne travailleur où la base de calcul correspond à la somme de toutes les indemnités et rentes payées pour le travailleur en question.

Une cotisation donnée ne peut se retrouver qu'une seule fois par ligne travailleur "ordinaire".

1.1.15. Niveaux "Déduction ligne travailleur" et "Déduction occupation"

Ces niveaux concernent les déductions demandées pour une ligne travailleur ou une occupation.

Il peut y avoir zéro, une ou plusieurs déductions par ligne travailleur ou par occupation.

Une déduction donnée ne peut se retrouver qu'une seule fois par ligne travailleur ou par occupation.

Une déduction donnée est présente soit au niveau ligne travailleur soit au niveau occupation. Le niveau où une déduction doit être déclarée est précisé en annexe 4 "Liste des codes déductions".

1.1.16. Niveau "Détail données déduction"

Ce niveau concerne certaines déductions pour lesquelles il faut détailler la déduction demandée.

Il peut y avoir zéro, un ou plusieurs niveaux "détail données déduction" par déduction demandée.

Les déductions pour lesquelles le niveau "détail données déduction" est requis, sont reprises dans l'annexe dmfas02 "Détail des données pour les déductions".

Pour l'instant, le niveau "détail données déduction" est requis uniquement pour certaines déductions demandées au niveau ligne travailleur.

1.2. Glossaire

Le glossaire donne une description de chaque donnée reprise au schéma des données.

Une donnée est décrite par page. Chaque page contient les rubriques expliquées ci-dessous.

1.2.1. Identification

Le numéro d'identification d'une donnée (ou numéro de zone) est composé de cinq positions numériques. Ce numéro permet de référencer d'une manière univoque chaque donnée.

1.2.2. Version

Le numéro de version nous permet de maintenir un historique des modifications. Le numéro de version est en cinq positions dont les quatre premières indiquent l'année de la modification et la dernière indique le trimestre.

Le numéro de version donne une indication du moment où certaines modifications entrent en vigueur.

1.2.3. Nom de la donnée

Le nom exprime brièvement le contenu de la donnée.

1.2.4. Définition de la donnée

La définition contient une description plus étendue de la donnée.

1.2.5. Domaine de définition

Le domaine de définition spécifie les valeurs autorisées pour la donnée.

Sous cette rubrique, on trouve également des renvois aux annexes du glossaire.

1.2.6. Type

Le type de donnée indique si la donnée contient des signes numériques (uniquement des chiffres) ou alphanumériques (chiffres, lettres MAJUSCULES, signes spéciaux).

Les caractères autres que les majuscules seront traduits en majuscules. De même certains signes spéciaux seront traduits selon la table en annexe 8 du glossaire DIMONA. Les autres caractères ne se trouvant pas dans cette table seront traduits par un blanc (ASCII Hex 20).

1.2.7. Longueur

La longueur renseignée est la longueur maximale de la donnée.

1.2.8. Présence

La présence d'une donnée dans un bloc fonctionnel ou niveau peut être :

- Facultative : L'expéditeur est libre de remplir cette zone.
- Obligatoire si : La zone doit être présente si les conditions mentionnées sont remplies.
- Indispensable : La zone doit toujours être présente.

1.2.9. Code anomalie

Le code anomalie est composé des 5 positions identifiant la zone où s'est produite l'erreur, suivi du type d'erreur en trois positions. Les deux parties sont séparées par un tiret.

Les erreurs signalées par la lettre B sont des erreurs bloquantes (c.-à-d. que toute la déclaration sera rejetée si une de ces erreurs est rencontrée). Les erreurs signalées par la lettre P sont cumulées et lorsqu'elles dépassent un certain pourcentage, la déclaration est entièrement rejetée. Les erreurs signalées par les lettres NP sont non comptabilisées et n'entraînent jamais le refus de la déclaration.

1.2.10. Abréviations

Dans le glossaire les abréviations suivantes sont parfois utilisées :

- AA : indique les deux derniers chiffres de l'année
- AAAA : indique l'année en quatre chiffres avec le siècle
- MM : indique le mois [01 ; 12]
- JJ : indique le jour [01 ; 31]
- JJJ : indique le jour [01 ; 366]
- T : indique le trimestre concerné [1 ; 4]
- X : indique un chiffre ou une lettre quelconque (zone alphanumérique)
- [1;4] : indique que la donnée a une valeur comprise entre les limites spécifiques incluses (ici les valeurs possibles sont 1, 2, 3 et 4).

1.3. Remarques

1.3.1. Trimestre des déclarations

Il n'est pas permis d'introduire des déclarations pour des trimestres différents dans un même fichier DmfA originale.

1.3.2. Règles d'arrondi

Quand il n'y a pas de valeur décimale permise, il sera nécessaire d'arrondir à l'unité suivant les règles suivantes :

- Arrondi à l'unité inférieure, lorsque la valeur des décimales appartient au domaine [01 ; 49].
- Arrondi à l'unité supérieure, lorsque la valeur des décimales appartient au domaine [50 ; 99].

1.3.3. La notion d'occupation

Pour un même travailleur, il faut parfois déclarer les données salariales et les prestations par occupation.

Ainsi par exemple lorsque le travailleur passe d'une occupation à temps plein à une occupation à temps partiel, lorsque la fraction d'occupation change, lorsque le régime de travail change.

Ultérieurement, cette notion d'occupation sera illustrée plus en détail par des exemples.

1.3.4. La notion d'occupation en cas d'indemnités de rupture de contrat

Les indemnités de rupture doivent être déclarées en plusieurs périodes, tel que décrit dans les "Instructions générales aux employeurs".

Chaque période doit être déclarée sous la forme d'une nouvelle occupation où les dates de début et de fin de l'occupation doivent être complétées et correspondre aux dates de début et de fin de la période couverte par l'indemnité de rupture.

Pour chacune de ces occupations, il y a lieu de déclarer une seule prestation correspondant à la période couverte par l'indemnité de rupture (en jours et le cas échéant aussi en heures) et une seule rémunération correspondant à l'indemnité de rupture.

Exemple : Un travailleur licencié le 31/01/2003 qui reçoit 18 mois d'indemnité de rupture.

La déclaration du 1/2003 reprendra 4 occupations :

- Première occupation du 01/01/2003 au 31/01/2003 avec toutes les prestations et toutes les rémunérations correspondant à la période de travail
- Deuxième occupation du 01/02/2003 au 31/03/2003 (solde du trimestre soit 2 mois) avec une seule rémunération reprenant les indemnités de rupture couvrant cette période et une seule prestation reprenant les jours ou le cas échéant aussi les heures de cette période
- Troisième occupation du 01/04/2003 au 31/12/2003 (solde de l'année soit 9 mois) avec une seule rémunération reprenant les indemnités de rupture couvrant cette période et une seule prestation reprenant les jours ou le cas échéant aussi les heures de cette période
- Quatrième occupation du 01/01/2004 au 31/07/2004 (année suivante soit uniquement 7 mois puisque l'indemnité de rupture est payée pour 18 mois) avec une seule rémunération reprenant les indemnités de rupture couvrant cette période et une seule prestation reprenant les jours ou le cas échéant aussi les heures de cette période

1.3.5. Déclarations antérieures au 1/2003

Pour les déclarations des trimestres antérieurs au 1/2003, il y a lieu de continuer d'utiliser l'ancien format de fichier. Cela est valable aussi bien pour les déclarations originales que pour les déclarations de modification.

1.3.6. Déclaration d'une même ligne travailleur sur une même déclaration

Il n'est pas permis de mentionner une même ligne travailleur plusieurs fois sur une même déclaration. Des déclarations avec des lignes travailleurs multiples seront refusées.

Le fait de reprendre à plusieurs reprises la même ligne travailleur pour un même travailleur engendre toujours de nombreux préjudices non seulement pour l'employeur, notamment en matière de calcul de diverses exonérations de cotisations, mais aussi pour les travailleurs, au niveau de l'établissement de leurs droits aux diverses prestations du régime de la sécurité sociale des travailleurs salariés.

1.3.7. Déclaration des montants

Les déclarations sont faites exclusivement en EURO.

Dans le fichier, tous les montants doivent être exprimés en eurocents.

Exemple :

Le net à payer par l'employeur est de 15.806,00 EURO ou 1.580.600 eurocents.

Dans le fichier, ce montant doit être exprimé en eurocents. La zone 00015 contiendra donc le nombre suivant : "000000001580600".

1.3.8. Déclaration des jours

Dans le fichier, tous les jours doivent être exprimés en centièmes de jours.

Cela est valable aussi bien pour le nombre de jours par semaine du régime de travail (zone 00047) que pour le nombre de jours de la prestation (zone 00063).

Exemple :

Le travailleur a effectué 65 jours de travail à raison de 5 jours par semaine.

Dans le fichier, ces nombres doivent être exprimés en centièmes de jours. La zone 00047 contiendra donc le nombre suivant : " 500" tandis que la zone 00063 contiendra donc le nombre suivant : " 06500".

1.3.9. Déclaration des heures

Dans le fichier, toutes les heures doivent être exprimées en centièmes d'heures.

Cela est valable pour le nombre moyen d'heures par semaine du travailleur (zone 00048), le nombre moyen d'heures par semaine de la personne de référence (zone 00049) et le nombre d'heures de la prestation (zone 00064).

Exemple :

Le travailleur a effectué 247 heures de travail à raison de 19 heures par semaine. La personne de référence travaille 38 heures par semaine.

Dans le fichier, ces nombres doivent être exprimés en centièmes d'heures.

Les différentes zones contiendront les nombres suivants :

- zone 00048 : "1900"
- zone 00049 : "3800"
- zone 00064 : "0024700"

2. Schéma des données

2.1. Niveau "Formulaire"

- Données du formulaire
 - 00296 : identification du formulaire
 - 00218 : date de création du formulaire
 - 00299 : heure précise de création du formulaire
 - 00297 : type du formulaire
 - 00110 : statut de l'attestation

2.2. Niveau "Référence"

- Données de la référence
 - 00221 : type de la référence
 - 00298 : origine de la référence
 - 00222 : numéro de référence

2.3. Niveau "Déclaration employeur"

- Identification de la déclaration
 - 00013 : année - trimestre de la déclaration
 - 00011 : numéro immatriculation ONSS
 - 00012 : notion curatelle
 - 00014 : numéro unique d'entreprise
- Données de la déclaration
 - 00015 : montant net à payer
 - 00016 : conversion en régime 5
 - 00017 : date de début des vacances

2.4. Niveau "Cotisation non liée à une personne physique"

- Identification de la cotisation non liée à une personne physique
 - 00019 : catégorie employeur pour laquelle une cotisation non liée à une personne physique est due
 - 00020 : code travailleur pour une cotisation qui n'est pas liée à une personne physique
- Données de la cotisation non liée à une personne physique
 - 00021 : base de calcul de la cotisation non liée à une personne physique
 - 00022 : montant de la cotisation non liée à une personne physique

2.5. Niveau "Personne physique"

- Numéro de suite de la personne physique
 - 00023 : numéro de suite personne physique
- Données d'identification de la personne physique
 - 00024 : numéro d'identification de la sécurité sociale - NISS
 - 00167 : numéro de la carte d'identité sociale
 - 00025 : nom du travailleur
 - 00026 : prénom du travailleur
 - 00027 : initiale du deuxième prénom du travailleur
 - 00028 : date de naissance du travailleur
 - 00168 : commune - lieu de naissance du travailleur
 - 00169 : code pays du lieu de naissance du travailleur
 - 00029 : sexe du travailleur
 - **00119 : nationalité du travailleur**
- Adresse de la personne physique
 - 00030 : rue du travailleur
 - 00031 : numéro de l'adresse du travailleur
 - 00032 : boîte aux lettres du travailleur
 - 00033 : code postal du travailleur
 - 00034 : commune du travailleur
 - 00035 : code pays du travailleur

2.6. Niveau "Ligne travailleur"

- Identification de la ligne travailleur
 - 00036 : catégorie de l'employeur
 - 00037 : code travailleur
- Données de la ligne travailleur
 - 00038 : date de début du trimestre ONSS
 - 00039 : date de fin du trimestre ONSS
 - 00040 : notion frontalier
 - 00041 : activité par rapport au risque
 - 00042 : numéro d'identification de l'unité locale

2.7. Niveau "Occupation de la ligne travailleur"

- Numéro de suite de l'occupation
 - 00043 : numéro d'occupation
- Données de l'occupation
 - 00044 : date de début de l'occupation
 - 00045 : date de fin de l'occupation
 - 00046 : numéro de commission paritaire
 - 00047 : nombre de jours par semaine du régime de travail
 - 00050 : type du contrat
 - 00049 : nombre moyen d'heures par semaine de la personne de référence
 - 00048 : nombre moyen d'heures par semaine du travailleur
 - 00051 : mesure de réorganisation du travail
 - 00052 : mesure de promotion de l'emploi
 - 00053 : statut du travailleur
 - 00054 : notion pensionné
 - 00055 : type d'apprentissage
 - 00056 : mode de rémunération
 - 00057 : numéro de fonction
 - 00059 : classe du personnel volant
 - 00060 : paiement en dixièmes ou douzièmes

2.8. Niveau "Indemnité AT - MP"

- Identification de l'indemnité
 - 00144 : nature de l'indemnité
 - 00145 : degré d'incapacité
- Données de l'indemnité
 - 00146 : montant de l'indemnité

2.9. Niveau "Cotisation travailleur statutaire licencié"

- Données de la cotisation travailleur statutaire licencié
 - 00071 : rémunération brute de référence
 - 00072 : cotisation rémunération brute de référence
 - 00073 : nombre de jours de référence
 - 00127 : date de début de période de l'assujettissement
 - 00129 : date de fin de période de l'assujettissement

2.10. Niveau "Cotisation travailleur étudiant"

- Données de la cotisation travailleur étudiant
 - 00076 : rémunération étudiant
 - 00077 : cotisation étudiant
 - 00078 : nombre de jours étudiant

2.11. Niveau "Cotisation travailleur prépensionné"

- Identification de la cotisation travailleur prépensionné
 - 00079 : code cotisation prépension
- Données de la cotisation travailleur prépensionné
 - 00080 : nombre de mois prépension
 - 00081 : cotisation prépension

2.12. Niveau "Prestation de l'occupation ligne travailleur"

- Numéro de suite de la prestation
 - 00061 : numéro de ligne prestation
- Données d'identification de la prestation
 - 00062 : code prestation
- Données de la prestation
 - 00063 : nombre de jours de la prestation
 - 00064 : nombre d'heures de la prestation
 - 00065 : nombre de minutes de vol

2.13. Niveau "Rémunérations de l'occupation ligne travailleur"

- Numéro de suite de la rémunération
 - 00066 : numéro de ligne rémunération
- Données d'identification de la rémunération
 - 00067 : code rémunération
 - 00068 : fréquence en mois de paiement de la prime
 - 00069 : pourcentage de la rémunération sur base annuelle
- Données de la rémunération
 - 00070 : rémunération

2.14. Niveau "Cotisation due pour la ligne travailleur"

- Identification de la cotisation due
 - 00082 : code travailleur cotisation
 - 00083 : type de cotisation
- Données de la cotisation due
 - 00084 : base de calcul de la cotisation
 - 00085 : montant de la cotisation

2.15. Niveaux "Déduction ligne travailleur" et "Déduction occupation"

- Identification de la déduction demandée
 - 00086 : code déduction
- Données de la déduction demandée
 - 00088 : base de calcul de la déduction
 - 00089 : montant de la déduction
 - 00090 : date début du droit à la déduction
 - 00091 : nombre de mois frais de gestion SSA
 - 00092 : NISS de la personne remplacée
 - 00093 : NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction
 - 00094 : origine de l'attestation

2.16. Niveau "Détail données déduction"

- Identification du niveau "détail données déduction"
 - 00138 : numéro de suite détail déduction
- Données du détail de la déduction demandée
 - 00141 : montant de la déduction - détail
 - 00142 : numéro d'enregistrement du règlement de travail
 - 00143 : date de début du règlement de travail
 - 00147 : temps de travail hebdomadaire moyen avant la réduction du temps de travail
 - 00148 : temps de travail hebdomadaire moyen après la réduction du temps de travail

3. Schéma d'une déclaration

3.1. Modèle entités - relations

3.1.1. La modélisation des données : généralités

Le modèle conceptuel (dont le plus utilisé actuellement est le modèle entité/relation) est une représentation graphique et synthétique du résultat de l'analyse des données. Ce modèle structure les relations entre les différentes entités (ex. travailleur et employeur) et les attributs de chaque entité (ex. nom, prénom, ...). Il permet ainsi de représenter le schéma de la base de données et son domaine de définition (valeurs admises, contraintes d'intégrité, ...). Le modèle conceptuel est une aide indispensable à la constitution d'une base de données efficiente.

Lorsqu'on réalise une analyse conceptuelle de données, on doit tout d'abord se choisir une méthodologie. Cette méthodologie doit permettre d'étudier le système d'information de manière à en extraire :

- les entités (ou appelées également "record", "segment", "objet", ...)
- les attributs (ou appelés également "données", "champ", "item", "élément", "variable", ...)
- les relations entre les entités (ou appelées également "set", "chaîne", "relationship",...)

Pour bien comprendre et lire un diagramme "entités - relations", qui est la représentation graphique du résultat de l'analyse des données, nous proposons tout d'abord de définir certains concepts de base. Ensuite, nous exposerons le mode de représentation graphique qui sera utilisé.

1. Les concepts de base

Ce qu'il est indispensable de savoir peut se résumer en 7 points :

1. **Un ensemble de données est composé de données élémentaires** reliées entre elles. Si une donnée est construite à partir d'autres données, on parle de **données de groupe ou structure de données**. D'autres données ne peuvent être scindées sans perdre leur signification, on parle alors de **données élémentaires**. Une donnée élémentaire peut apparaître dans plusieurs groupes de données (dans plusieurs structures de données).

Exemple: donnée élémentaire : "rue", "code postal", ...

structure de données : "adresse" (car composée de "rue", "numéro", ...)

2. **Une entité contient des données appartenant à un même ensemble logique.**

Exemple : l'entité "PERSONNE PHYSIQUE" contient des données telles que nom, prénom, adresse, ... L'entité "EMPLOYEUR", contient des données telles que numéro d'immatriculation, dénomination, adresse,

3. **Les attributs sont des données qui caractérisent une entité.** Chaque entité se compose d'un identifiant (ou clé primaire) et de 1 ou plusieurs attributs. Dans une base de données, une entité est un type d'enregistrement de la base de données tandis que l'attribut est une des composantes de l'entité.

4. **Les données - clés (ou identifiants)** sont des données ou groupes de données permettant d'identifier de manière unique une occurrence d'une entité.

Exemple : l'entité "PERSONNE PHYSIQUE" aura comme donnée - clé le numéro national et comme occurrence 999999999-99.

5. Un attribut peut prendre une ou plusieurs valeurs ou groupes de valeurs : la combinaison des valeurs attribuées aux attributs d'une entité constitue les **occurrences de l'entité**. En général, chaque entité possède plusieurs occurrences.

Exemple : l'entité "PERSONNE PHYSIQUE" aura comme attributs : Numéro national, Nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, profession, etc. Pour un enregistrement particulier, l'occurrence sera 999999999-99, Dupond, Jean, 99/99/99, Bruxelles, Belge, informaticien, etc. Dans le tableau ci-dessous, la 1ère ligne donne les attributs de l'entité Personne Physique et les lignes suivantes les occurrences, c.-à-d. les valeurs qui s'y rapportent.

NISS	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité	Profession
999999999-99	Dupond	Jean	99/99/99	Bruxelles	Belge	Informaticien
888888888-88	Durand	Jules	88/88/88	Paris	Français	Technicien

6. Une dépendance fonctionnelle constitue le lien qui permet d'unir diverses données au sein d'une même entité. Pour chaque donnée d'un document, on se pose la question suivante : "Y a-t-il un lien direct entre la donnée examinée et la clé ?" Si la réponse est "OUI", on peut dire qu'il y a une dépendance fonctionnelle entre la donnée et la clé.

Exemples : donnée de groupe ou structure de donnée = "Adresse"

donnée élémentaire = nom de la rue, code postal, ...

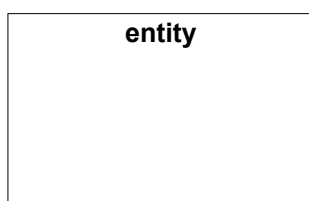
donnée - clé = numéro national

7. Des entités peuvent présenter des relations réciproques. Il existe donc dans un système d'information des relations entre entités et les relations significatives devront être exprimées.

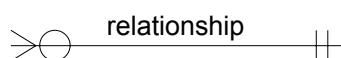
2. Le diagramme entités - relations

Pour comprendre et lire un diagramme (et dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, le modèle "entités - relations"), il faut tout d'abord connaître les symboles qui sont utilisés.

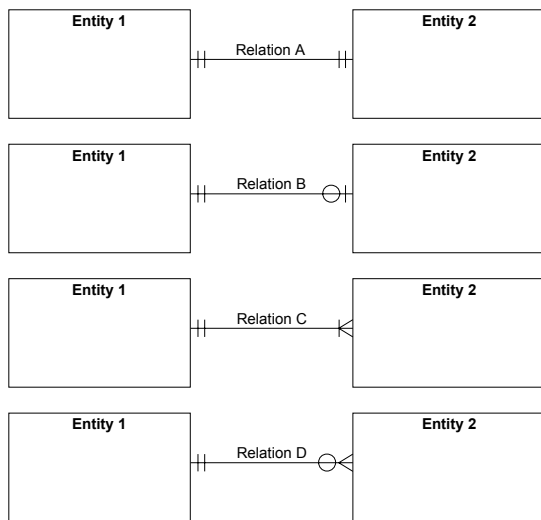
1. L' "Entity" représente un ensemble de choses, de données dont les occurrences jouent un rôle pertinent dans le système d'information. Comme certaines entités sont particulières, on a prévu de les représenter différemment. Ainsi, la "simple" entité est représentée par un rectangle.



2. Une "simple" association entre deux entités peut être représentée avec une flèche, comme présentée ci-dessous.



Comme expliqué plus haut, nous avons différents types de relations entre les entités. Ces relations devront donc être représentées par des flèches différentes. Elles sont les suivantes :



Relation A : l'entity 1 est associée à UNE et SEULEMENT UNE entity 2 (relation 1 à 1)

Relation B : l'entity 1 est associée à ZERO ou UNE entity 2 (relation 1 à 1 ou pas d'association)

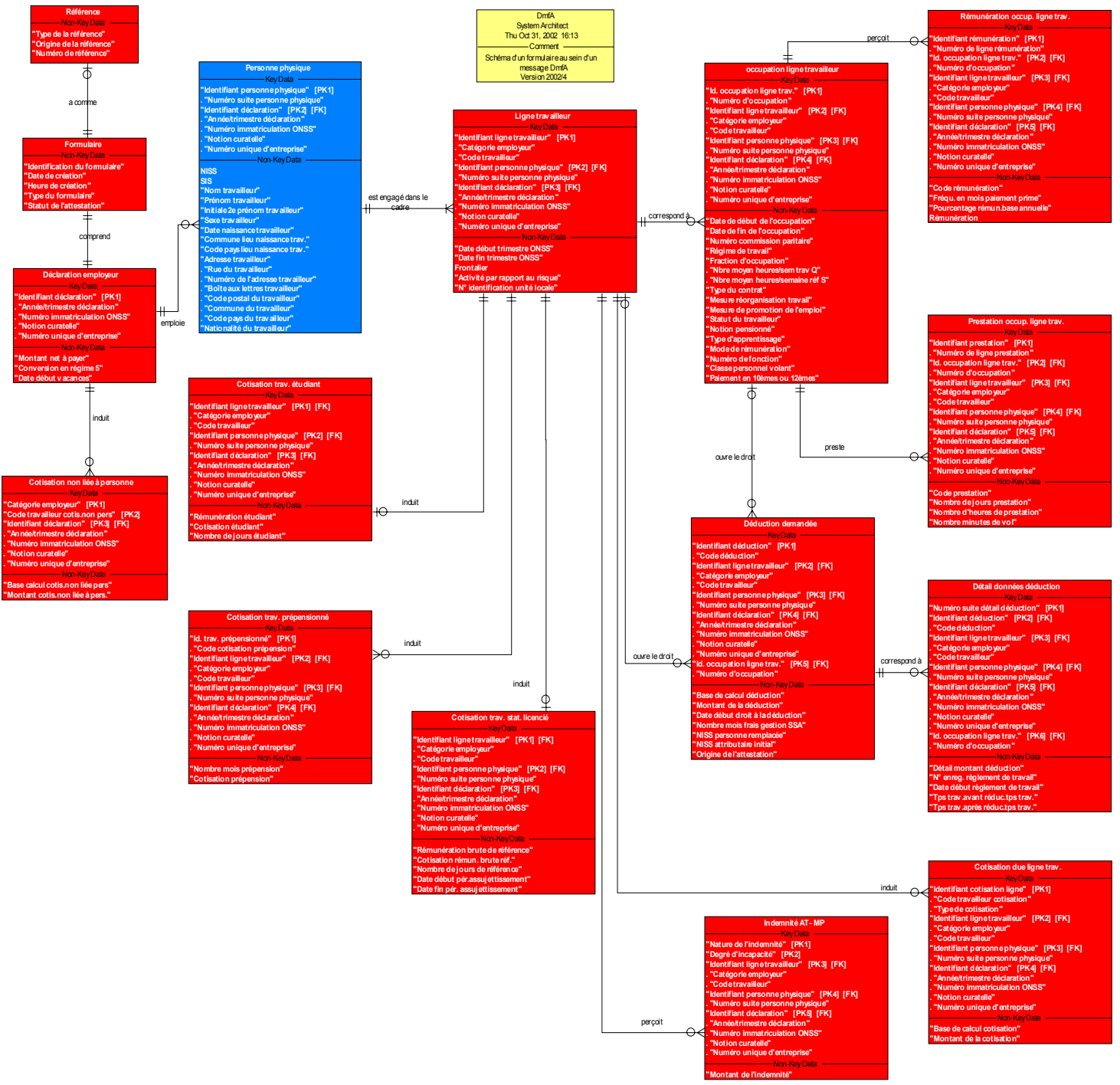
Relation C : l'entity 1 est associée à UNE ou PLUSIEURS entity 2 (relation 1 à 1 ou 1 à n)

Relation D : l'entity 1 est associée à ZERO, UNE ou PLUSIEURS entity 2 (relation 1 à 0 ou 1 à 1 ou 1 à n)

3.1.2. Schéma

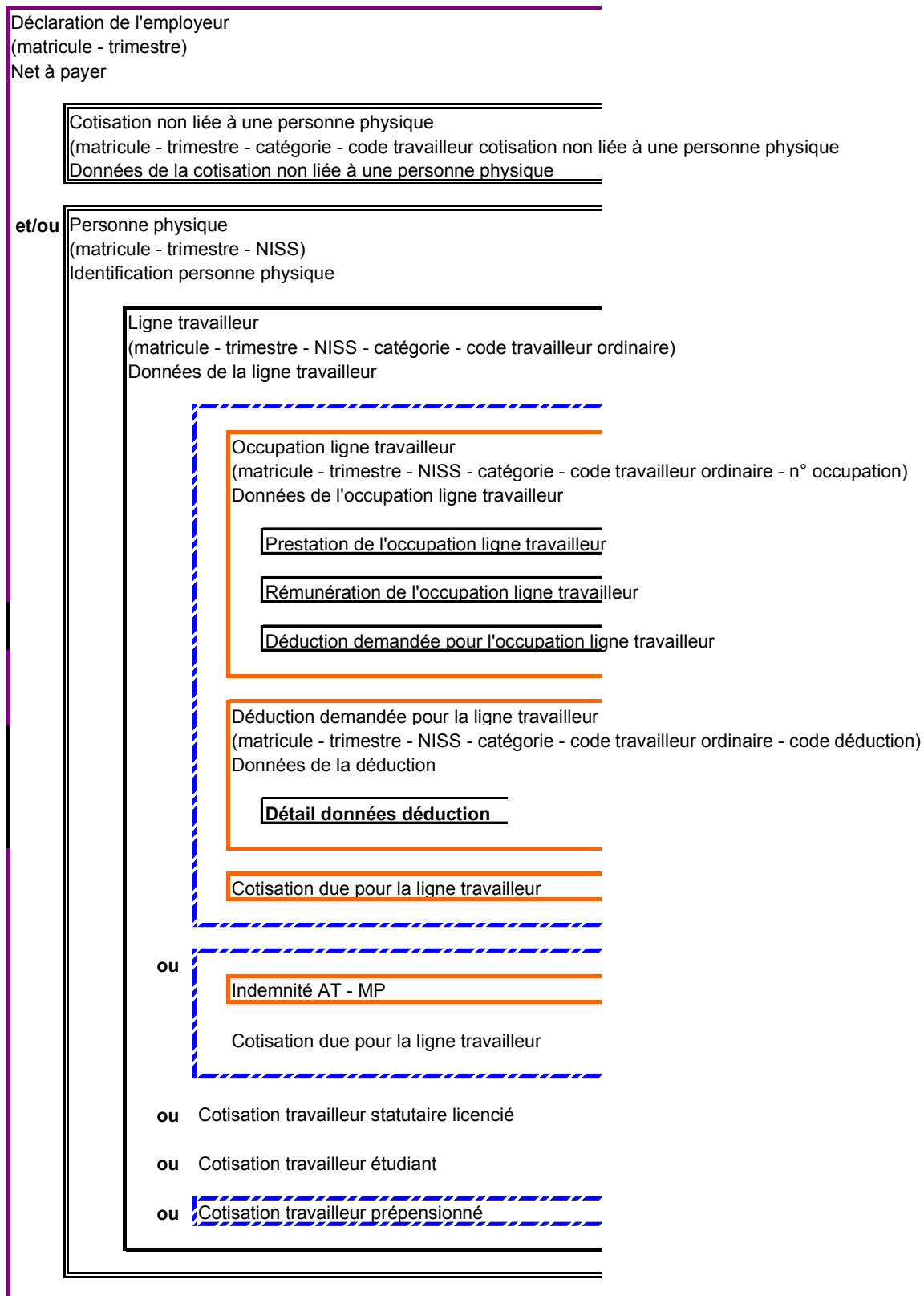
Il s'agit d'un modèle entités - relations décrivant une déclaration.

DMIA
System Architect
Thu Oct 31, 2002 16:13
Comment
Schéma d'un formulaire au sein d'un message DMIA
Version 2002/4



3.2. Modèle hiérarchique

Il s'agit d'un modèle décrivant la structure hiérarchique d'une déclaration.



NUMERO DE ZONE: 00082	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - CODE TRAVAILLEUR COTISATION
(Label XML : ContributionWorkerCode)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation due pour la ligne travailleur
Code(s): 90001
Label(s) xml: WorkerContribution

DESCRIPTION: Le code travailleur cotisation permet, en combinaison avec le type de cotisation, d'identifier la cotisation déclarée, de déterminer si la cotisation est due et de connaître le taux ou le forfait de la cotisation.

DOMAINE DE DEFINITION: Les codes travailleur représentant une cotisation ordinaire, une cotisation FAT - FMP ou une cotisation supplémentaire (voir annexe 2 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues).

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 3
PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00082-001	B
Non numérique	00082-002	B
Pas dans le domaine de définition	00082-008	B
Incompatibilité trimestre - catégorie employeur	00082-035	B
Incompatibilité code travailleur	00082-030	P
Incompatibilité code FFE	00082-026	P
Incompatibilité code importance	00082-027	P
Incompatibilité avec la commission paritaire	00082-020	P
Longueur incorrecte	00082-093	B

NUMERO DE ZONE: 00083	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - TYPE DE COTISATION
(Label XML : ContributionType)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation due pour la ligne travailleur
Code(s): 90001
Label(s) xml: WorkerContribution

DESCRIPTION: Le type de cotisation permet, en combinaison avec le code travailleur cotisation, d'identifier la cotisation déclarée, de déterminer si la cotisation est due et de connaître le taux ou le forfait de la cotisation.

DOMAINE DE DEFINITION: Les valeurs admises en fonction du code travailleur cotisation se trouvent en annexe 3 - Valeurs autorisées pour le "Type de cotisation" en fonction des codes travailleurs cotisations

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00083-001	B
Non numérique	00083-002	B
Pas dans le domaine de définition	00083-008	B
Incompatibilité code FFE	00083-026	B
Incompatibilité code importance	00083-027	P
Incompatibilité code NACE	00083-028	P
Incompatibilité trimestre - catégorie - code travailleur cotisation	00083-084	P
Longueur incorrecte	00083-093	B
		B

NUMERO DE ZONE: 00084	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - BASE DE CALCUL DE LA COTISATION
(Label XML : ContributionCalculationBasis)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation due pour la ligne travailleur
Code(s): 90001
Label(s) xml: WorkerContribution

DESCRIPTION: Montant sur lequel un taux doit être appliqué afin de connaître le montant de la cotisation due pour cette ligne travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: [0;9999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 11

PRESENCE: Obligatoire si la cotisation déclarée doit être calculée à partir d'une base de calcul sur laquelle un taux doit être appliqué.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00084-001	P
Non numérique	00084-002	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00084-044	P
Zone pas d'application	00084-062	NP
Longueur incorrecte	00084-093	B

NUMERO DE ZONE: 00085	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - MONTANT DE LA COTISATION
(Label XML : ContributionAmount)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation due pour la ligne travailleur
Code(s): 90001
Label(s) xml: WorkerContribution

DESCRIPTION: Montant de la cotisation due pour cette ligne travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: [0;99999999999].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 11

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00085-001	B
Non numérique	00085-002	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00085-044	P
Montant trop peu élevé	00085-046	P
Longueur incorrecte	00085-093	B

NUMERO DE ZONE: 00019	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - CATEGORIE DE L'EMPLOYEUR POUR LAQUELLE UNE COTISATION NON LIEE A UNE PERSONNE PHYSIQUE EST DUE
(Label XML : UnrelatedEmployerClass)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation non liée à une personne physique
Code(s): 90002
Label(s) xml: ContributionUnrelatedToNP

"Description" est modifiée:

DESCRIPTION: L'indice de catégorie permet de différencier les employeurs selon leurs obligations en fonction de particularités propres à l'activité exercée. Il est attribué par l'ONSS ou l'ONSS-APL selon que l'employeur est immatriculé à l'ONSS ou l'ONSS-APL.
Il s'agit ici de déclarer la catégorie de l'employeur pour laquelle une cotisation non liée à une personne physique est due.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre de 3 chiffres attribué par l'ONSS ou l'ONSS-APL.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 3
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00019-001	B
Non numérique	00019-002	B
Pas dans le domaine de définition	00019-008	B
Incompatibilité trimestre	00019-034	B
Non repris au répertoire pour le trimestre de déclaration	00019-051	B
Longueur incorrecte	00019-093	B

NUMERO DE ZONE: 00020	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - CODE TRAVAILLEUR POUR UNE COTISATION QUI N'EST PAS LIEE A UNE PERSONNE PHYSIQUE

(Label XML : UnrelatedWorkerCode)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation non liée à une personne physique
Code(s): 90002
Label(s) xml: ContributionUnrelatedToNP

DESCRIPTION: Ce code travailleur permet d'identifier une cotisation qui n'est pas liée à une personne physique mais qui est due au niveau de l'indice de catégorie de l'employeur.

DOMAINE DE DEFINITION: Les codes travailleur correspondant à une cotisation non liée à une personne physique (voir annexe 2 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues).

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00020-001	B
Non numérique	00020-002	B
Pas dans le domaine de définition	00020-008	B
Incompatibilité trimestre - catégorie employeur	00020-035	B
Longueur incorrecte	00020-093	B

NUMERO DE ZONE: 00021	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - BASE DE CALCUL DE LA COTISATION NON LIEE A UNE PERSONNE PHYSIQUE
(Label XML : UnrelatedCalculationBasis)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation non liée à une personne physique
Code(s): 90002
Label(s) xml: ContributionUnrelatedToNP

DESCRIPTION: Montant de base qui permet de calculer le montant de la cotisation non liée à une personne physique.
Actuellement trois cotisations ne sont pas liées à une personne physique : la cotisation due sur le double pécule de vacances des employés, la cotisation due sur les versements effectués par les employeurs pour la constitution d'une pension extra-légale en faveur des membres de leur personnel ou de leurs ayants droit et la cotisation due sur les participations aux bénéfices.
Ces cotisations sont calculées d'après un pourcentage appliqué sur un montant de base.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;9999999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 13

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00021-001	B
Non numérique	00021-002	B
Pas dans le domaine de définition	00021-008	B
Longueur incorrecte	00021-093	B

NUMERO DE ZONE: 00022	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - MONTANT DE LA COTISATION NON LIEE A UNE PERSONNE PHYSIQUE
(Label XML : UnrelatedAmount)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation non liée à une personne physique
Code(s): 90002
Label(s) xml: ContributionUnrelatedToNP

DESCRIPTION: Montant de la cotisation non liée à une personne physique et due par l'indice de catégorie de l'employeur.
Actuellement trois cotisations ne sont pas liées à une personne physique : la cotisation due sur le double pécule de vacances des employés, la cotisation due sur les versements effectués par les employeurs pour la constitution d'une pension extra-légale en faveur des membres de leur personnel ou de leurs ayants droit et la cotisation due sur les participations aux bénéfices. Ces cotisations sont calculées d'après un pourcentage appliqué sur le montant de base.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;9999999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 13

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00022-001	B
Non numérique	00022-002	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00022-044	P
Pas d'application	00022-053	P
Longueur incorrecte	00022-093	B

NUMERO DE ZONE: 00076	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - REMUNERATION ETUDIANT
(Label XML : StudentRemunAmount)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur étudiant
Code(s): 90003
Label(s) xml: StudentContribution

DESCRIPTION: Rémunération qui donne lieu au calcul de la cotisation de solidarité pour les étudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants durant les mois de juillet, août et septembre, à condition que la durée d'engagement n'excède pas un mois (A.R. du 23 décembre 1996).

DOMAINE DE DEFINITION: [1;999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 9

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00076-001	B
Non numérique	00076-002	B
Pas dans le domaine de définition	00076-008	B
Longueur incorrecte	00076-093	B

NUMERO DE ZONE: 00077	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - COTISATION ETUDIANT
(Label XML : StudentContributionAmount)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur étudiant
Code(s): 90003
Label(s) xml: StudentContribution

DESCRIPTION: Montant de la cotisation de solidarité due pour les étudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants durant les mois de juillet, août et septembre, à condition que la durée d'engagement n'excède pas un mois.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;999999999].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 9

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00077-001	B
Non numérique	00077-002	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00077-044	P
Longueur incorrecte	00077-093	B

NUMERO DE ZONE: 00078	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NOMBRE DE JOURS ETUDIANT
(Label XML : StudentNbrDays)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur étudiant
Code(s): 90003
Label(s) xml: StudentContribution

DESCRIPTION: Nombre de jours rémunérés à déclarer pour les étudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants durant les mois de juillet, août et septembre, à condition que la durée d'engagement n'exède pas un mois.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;31]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 2

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00078-001	B
Non numérique	00078-002	B
Pas dans le domaine de définition	00078-008	P
Nombre trop élevé	00078-047	P
Longueur incorrecte	00078-093	B

NUMERO DE ZONE: 00071	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - REMUNERATION BRUTE DE REFERENCE
(Label XML : GrossRefRemunAmount)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur statutaire licencié
Code(s): 90005
Label(s) xml: DismissedStatutoryWorkerContribution

DESCRIPTION: Rémunération brute de référence du travailleur, pendant la période pour laquelle l'assujettissement au régime de la sécurité sociale est demandé.
Elle est calculée sur base du dernier traitement d'activité de l'intéressé, transposé en cas de besoin, sur la base d'un traitement correspondant à un emploi à temps plein.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier et élément de [1; 999999999].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 9

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00071-001	B
Non numérique	00071-002	B
Pas dans le domaine de définition	00071-008	B
Longueur incorrecte	00071-093	B

NUMERO DE ZONE: 00072	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - COTISATION REMUNERATION BRUTE DE REFERENCE
(Label XML : GrossRefRemunContributionAmount)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur statutaire licencié
Code(s): 90005
Label(s) xml: DismissedStatutoryWorkerContribution

DESCRIPTION: Montant de la cotisation due sur la rémunération brute de référence en vue de l'assujettissement du travailleur au régime de la sécurité sociale demandé.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;999999999].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 9

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00072-001	B
Non numérique	00072-002	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00072-044	P
Longueur incorrecte	00072-093	B

NUMERO DE ZONE: 00073	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NOMBRE DE JOURS DE REFERENCE
(Label XML : RefNbrDays)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur statutaire licencié
Code(s): 90005
Label(s) xml: DismissedStatutoryWorkerContribution

DESCRIPTION: Nombre de jours de travail (en régime 6 jours/semaine) pour lesquelles l'assujettissement au régime de la sécurité sociale est demandé.

DOMAINE DE DEFINITION:
- [1;156] pour l'assurance maladie - invalidité
- [1;624] pour le chômage

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00073-001	B
Non numérique	00073-002	B
Pas dans le domaine de définition	00073-008	P
Incompatibilité avec la période déclarée	00073-021	P
Longueur incorrecte	00073-093	B

NUMERO DE ZONE: 00127	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - DATE DE DEBUT DE PERIODE DE L'ASSUJETTISSEMENT
(Label XML : SubjectionStartingDate)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur statutaire licencié
Code(s): 90005
Label(s) xml: DismissedStatutoryWorkerContribution

DESCRIPTION: Date de début de la période pour laquelle l'assujettissement au régime de la sécurité sociale est demandé.

DOMAINE DE DEFINITION: AAAA est un élément de [année de la déclaration -1; année de la déclaration] pour l'assurance maladie - invalidité.
 AAAA est un élément de [année de la déclaration -2 ; année de la déclaration] pour le chômage.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Indispensable
FORMAT: AAAA-MM-JJ
 · AAAA est l'année
 · MM est le mois
 · JJ est le jour

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00127-001	B
Invalide	00127-003	B
Pas dans le domaine de définition	00127-008	P
Longueur incorrecte	00127-093	B

NUMERO DE ZONE: 00129	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - DATE DE FIN DE PERIODE DE L'ASSUJETTISSEMENT
(Label XML : SubjectionEndingDate)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur statutaire licencié
Code(s): 90005
Label(s) xml: DismissedStatutoryWorkerContribution

DESCRIPTION: Date de fin de la période pour laquelle l'assujettissement au régime de la sécurité sociale est demandé.

DOMAINE DE DEFINITION: AAAA est égal à l'année de la déclaration.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: AAAA-MM-JJ
 · AAAA est l'année
 · MM est le mois
 · JJ est le jour

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00129-001	B
Invalide	00129-003	B
Pas dans le domaine de définition	00129-008	P
Date de fin inférieure à la date de début	00129-014	P
Longueur incorrecte	00129-093	B

NUMERO DE ZONE: 00011	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - NUMERO D'IMMATRICULATION ONSS
(Label XML : NOSSRegistrationNbr)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déclaration employeur
Code(s): 90007
Label(s) xml: EmployerDeclaration

"Description" est modifiée:

DESCRIPTION: Chaque employeur, qu'il soit une personne physique, un groupement de personnes physiques ou une personne morale, qui occupe du personnel soumis à la loi du 27 juin 1969, doit être inscrit à l'ONSS. Il s'agit d'un numéro d'immatriculation à l'ONSS définitif. Si la déclaration concerne un employeur immatriculé à l'ONSS alors le matricule ONSS-APL ne peut être transmis

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier et élément de [100006;19999934] pour les numéros définitifs.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 9
PRESENCE: Indispensable
FORMAT: NNNNNNCC
. NNNNNNN est le numéro
· CC est le numéro de contrôle.

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00011-001	B
Non numérique	00011-002	B
Nombre de contrôle invalide	00011-004	B
Matricule erroné	00011-041	B
Non repris au répertoire pour le trimestre de déclaration	00011-051	B
Longueur incorrecte	00011-093	B

NUMERO DE ZONE: 00012	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NOTION CURATELLE
(Label XML : Trusteeship)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déclaration employeur
Code(s): 90007
Label(s) xml: EmployerDeclaration

DESCRIPTION: Code qui indique si une déclaration se rapporte à une période pendant laquelle elle est sous curatelle.

DOMAINE DE DEFINITION:
0 = période pendant laquelle elle n'est pas sous la curatelle
1 = période pendant laquelle elle est sous curatelle

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00012-001	B
Non numérique	00012-002	B
Pas dans le domaine de définition	00012-008	B
Incompatibilité avec le répertoire	00012-022	B
Longueur incorrecte	00012-093	B

NUMERO DE ZONE: 00013	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - ANNEE-TRIMESTRE DE LA DECLARATION
(Label XML : Quarter)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déclaration employeur
Code(s): 90007
Label(s) xml: EmployerDeclaration

DESCRIPTION: Détermination de l'année et du trimestre.
Détermination de l'année et du trimestre de la déclaration.

DOMAINE DE DEFINITION: Il doit être compris entre le premier trimestre 2003 (20031) et le dernier trimestre civil échu (AAAAT en cours -1).

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 5

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: AAAAT
. AAAA est l'année
. T est le trimestre

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00013-001	B
Non numérique	00013-002	B
Invalide	00013-003	B
Pas dans le domaine de définition	00013-008	B
Longueur incorrecte	00013-093	B

NUMERO DE ZONE: 00014	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - NUMERO UNIQUE D'ENTREPRISE
(Label XML : CompanyID)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déclaration employeur
Code(s): 90007
Label(s) xml: EmployerDeclaration

"Description" est modifiée:

DESCRIPTION: Numéro qui identifie de manière unique un employeur, qu'il s'agisse d'une personne physique, d'un groupement de personnes physiques ou d'une personne morale.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier positif et élément de [0;1999999943].
Si le numéro unique d'entreprise n'est pas connu, la valeur à renseigner est zéro.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00014-001	B
Non numérique	00014-002	B
Longueur incorrecte	00014-093	B

NUMERO DE ZONE: 00015	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - MONTANT NET A PAYER
(Label XML : NetOwedAmount)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déclaration employeur
Code(s): 90007
Label(s) xml: EmployerDeclaration

DESCRIPTION: Montant net à payer par l'employeur à l'ONSS.

DOMAINE DE DEFINITION: [0;9999999999999999].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 15

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00015-001	B
Non numérique	00015-002	B
Total calculé différent du total déclaré	00015-007	B
Balance par catégorie d'employeur négative	00015-011	B
Longueur incorrecte	00015-093	B

NUMERO DE ZONE: 00016	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - CONVERSION EN REGIME 5
(Label XML : System5)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déclaration employeur
Code(s): 90007
Label(s) xml: EmployerDeclaration

DESCRIPTION: Code qui indique que les données de temps de travail (nombre de jours par semaine du régime de travail et nombre de jours de la prestation et les jours de vacances) sont converties.
Ces données sont alors déclarées sur base d'un régime de travail de cinq jours par semaine. En cas de conversion, TOUTES les prestations de TOUTES les occupations, inclus les prestations déclarées à titre indicatif (maladie, chômage, accident du travail, etc.), doivent être converties.

DOMAINE DE DEFINITION:
0 = données non converties
1 = données converties

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 1
PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00016-001	B
Non numérique	00016-002	B
Pas dans le domaine de définition	00016-008	B
Longueur incorrecte	00016-093	B

NUMERO DE ZONE: 00017	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - DATE DE DEBUT DES VACANCES
(Label XML : HolidayStartingDate)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déclaration employeur
Code(s): 90007
Label(s) xml: EmployerDeclaration

DESCRIPTION: Date à laquelle les travailleurs prennent leurs vacances l'année suivante, ou, si plusieurs périodes ont été fixées, date de la période principale des vacances.
Si les travailleurs prennent leurs vacances par roulement, date des premiers départs en vacances.
Cette date doit permettre aux caisses de vacances de déterminer la date d'émission des pécules de vacances des travailleurs de cet employeur.
Elle doit être déclarée uniquement au quatrième trimestre de l'année.

DOMAINE DE DEFINITION: Elle est comprise entre le premier mai et le 31 décembre de l'année de la déclaration suivante.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Obligatoire si le trimestre de la déclaration est le 4e trimestre de l'année et si l'employeur occupe des travailleurs manuels.

FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
· JJ est le jour

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Invalide	00017-003	NP
Pas dans le domaine de définition	00017-008	NP
Longueur incorrecte	00017-093	B

NUMERO DE ZONE: 00144	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NATURE DE L'INDEMNITE
(Label XML : IndemnityNature)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Indemnité AT - MP
Code(s): 90011
Label(s) xml: IndemnityWAPM

DESCRIPTION: Code qui permet de déterminer le type d'indemnité perçue par le travailleur durant le trimestre de déclaration.

DOMAINE DE DEFINITION: La liste des valeurs admises se trouve dans l'annexe 10.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 2

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00144-001	B
Non numérique	00144-002	B
Pas dans le domaine de définition	00144-008	B
Longueur incorrecte	00144-093	B

NUMERO DE ZONE: 00145	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - DEGRE D'INCAPACITE
(Label XML : IncapacityDegree)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Indemnité AT - MP
Code(s): 90011
Label(s) xml: IndemnityWAPM

DESCRIPTION: Degré d'incapacité correspondant au type d'indemnité perçue par le travailleur durant le trimestre de déclaration.

DOMAINE DE DEFINITION: Le degré d'incapacité doit être indiqué sous la forme d'un pourcentage. NNN,NN appartient au domaine [000,01;100,00].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 6

PRESENCE: Indispensable

"Format" est modifié:

FORMAT: NNN,NN

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00145-001	B
Invalide	00145-003	B
Pas dans le domaine de définition	00145-008	B
Longueur incorrecte	00145-093	B

NUMERO DE ZONE: 00146	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - MONTANT DE L'INDEMNITE
(Label XML : IndemnityAmount)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Indemnité AT - MP
Code(s): 90011
Label(s) xml: IndemnityWAPM

DESCRIPTION: Total des indemnités par type d'indemnité et degré d'incapacité.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;99999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 11

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00146-001	B
Non numérique	00146-002	B
Pas dans le domaine de définition	00146-008	B
Longueur incorrecte	00146-093	B

NUMERO DE ZONE: 00036	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - CATEGORIE DE L'EMPLOYEUR
(Label XML : EmployerClass)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur
Code(s): 90012
Label(s) xml: WorkerRecord

"Description" est modifiée:

DESCRIPTION: L'indice de catégorie permet de différencier les employeurs selon leurs obligations en fonction de particularités propres à l'activité exercée. Il est attribué par l'ONSS ou l'ONSS-APL selon que l'employeur est immatriculé à l'ONSS ou l'ONSS-APL. Pour l'ONSS-APL, cette indication de catégorie détermine les obligations de cotisations des administrations en fonction du régime de vacances qu'elles appliquent à leurs membres du personnel contractuels ou du règlement de pension auquel sont affiliés leurs membres du personnel nommés à titre définitif.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre de 3 chiffres attribué par l'ONSS ou l'ONSS-APL.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 3
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00036-001	B
Non numérique	00036-002	B
Pas dans le domaine de définition	00036-008	B
Incompatibilité trimestre	00036-034	B
Non repris au répertoire pour le trimestre de déclaration	00036-051	B
Longueur incorrecte	00036-093	B

NUMERO DE ZONE: 00037	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - CODE TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerCode)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur
Code(s): 90012
Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION: Ce code permet d'identifier le type de travailleur pour lequel une cotisation spécifique est exigée (cotisation ordinaire, cotisation FAT - FMP, cotisation spéciale prépensionné, cotisation spéciale personnel statutaire licencié ou cotisation spéciale étudiant).

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: Pour l'ONSS, voir annexe 2 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues ; uniquement les codes travailleurs pour lesquels la présence est égale à 1 ou 3.
Pour l'ONSS-APL, voir annexe 28 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues APL ; seules les valeurs de l'annexe 28 sont admises.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 3
PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00037-001	B
Non numérique	00037-002	B
Pas dans le domaine de définition	00037-008	B
Incompatibilité trimestre - catégorie employeur	00037-035	B
Longueur incorrecte	00037-093	B

NUMERO DE ZONE: 00038	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - DATE DE DEBUT DU TRIMESTRE ONSS
(Label XML : NOSSQuarterStartingDate)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur
Code(s): 90012
Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION:

Date de début du trimestre ONSS sur lequel porte la déclaration du contrat travailleur. Cette date peut coïncider avec le premier jour (01/01, 01/04, 01/07, 01/10) d'un trimestre civil (cas normal pour les employés). Cependant, pour les travailleurs dont la rémunération ne coïncide pas avec le mois civil, il y a lieu d'entendre par date de début, le premier jour couvert par la première paie du trimestre civil. La date de début du premier trimestre de l'année doit toujours coïncider avec le premier janvier. Pour les déclarations des étudiants, des prépensionnés et du personnel statutaire licencié ainsi que pour celles du FAT (catégorie 027), du FMP (catégorie 028) et des tiers payants (catégories 099, 199, 299, 699), elle doit être égale au premier jour du trimestre civil.

DOMAINE DE DEFINITION:

AAAA est égal à l'année de la déclaration.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: AAAA-MM-JJ
 · AAAA est l'année
 · MM est le mois
 · JJ est le jour

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00038-001	B
Invalide	00038-003	B
Pas dans le domaine de définition	00038-008	P
Incompatibilité trimestre	00038-034	P
Longueur incorrecte	00038-093	B

NUMERO DE ZONE: 00039	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - DATE DE FIN DU TRIMESTRE ONSS
(Label XML : NOSSQuarterEndingDate)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur
Code(s): 90012
Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION: Date de fin du trimestre ONSS sur lequel porte la déclaration du contrat travailleur. Cette date peut coïncider avec le dernier jour (31/03, 30/06, 30/09, 31/12) d'un trimestre civil (cas normal pour les employés). Cependant, pour les travailleurs dont la rémunération ne coïncide pas avec le mois civil, il y a lieu d'entendre par date de fin, le dernier jour couvert par la dernière paie du trimestre civil. Toutefois, lorsque ce dernier jour est immédiatement suivi d'un ou de plusieurs jours habituels de repos, le jour de repos qui n'est pas un dimanche est INCLUS dans le trimestre et devient alors la date de fin, sauf pour le quatrième trimestre de l'année. En effet la date de fin du quatrième trimestre de l'année doit toujours coïncider avec le 31 décembre. Pour les déclarations des étudiants, des prépensionnés et du personnel statutaire licencié ainsi que pour celles du FAT (catégorie 027), du FMP (catégorie 028) et des tiers payants (catégories 099, 199, 299, 699), elle doit être égale au dernier jour du trimestre civil.

DOMAINE DE DEFINITION: AAAA est égal à l'année de la déclaration.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Indispensable
FORMAT: AAAA-MM-JJ
 · AAAA est l'année
 · MM est le mois
 · JJ est le jour

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00039-001	B
Invalide	00039-003	B
Pas dans le domaine de définition	00039-008	P
Date de fin inférieure à la date de début	00039-014	P
Incompatibilité trimestre	00039-034	P
Longueur incorrecte	00039-093	B

NUMERO DE ZONE: 00040	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NOTION FRONTALIER
(Label XML : Border)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur
Code(s): 90012
Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION: Code permettant de désigner un travailleur ayant le statut fiscal de frontalier.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: 0 = non frontalier
1 = frontalier
0 si la déclaration concerne un tiers payant (catégories de l'employeur 099, 199, 299, 699)

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00040-001	B
Non numérique	00040-002	B
Pas dans le domaine de définition	00040-008	P
Longueur incorrecte	00040-093	B

NUMERO DE ZONE: 00041	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - ACTIVITE PAR RAPPORT AU RISQUE
(Label XML : ActivityWithRisk)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL:

Ligne travailleur

Code(s): 90012

Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION:

Code se référant à la nomenclature des classes de risques génériques utilisées par les entreprises d'assurance pour la détermination des primes Accidents du Travail (AT). Les conditions précises de déclaration sont reprises dans le document des instructions DMFA à destination des employeurs.

Une activité est renseignée au niveau d'un travailleur lorsque celle-ci s'écarte de l'activité principale de l'entreprise et qu'elle a nécessité de facto une tarification spécifique reprise au niveau du contrat d'assurance Accidents du Travail.

Si la classe de risque du travailleur sur lequel porte la déclaration change en cours du trimestre, il y a lieu de déclarer la classe de risque au dernier jour du trimestre ou au dernier jour d'occupation pour le statut qui est déclaré. Ainsi un " ouvrier en atelier" qui devient " ouvrier sur chantier" sera déclaré comme " ouvrier sur chantier ". Un " ouvrier en atelier " qui devient " employé sédentaire " sera connu comme " ouvrier en atelier" pour la déclaration en tant qu'ouvrier et comme " employé sédentaire" pour la déclaration en tant qu'employé.

Elle est également nécessaire lorsqu'elle concerne un sportif. Elle sert alors aussi au calcul de la rémunération de base.

DOMAINE DE DEFINITION:

La liste des valeurs admises se trouve en annexe 6 - Activité par rapport au risque.

REFERENCE LEGALE:

TYPE:

Numérique

LONGUEUR:

3

PRESENCE:

Obligatoire si l'activité du travailleur par rapport au risque s'écarte de l'activité principale de l'entreprise et qu'elle a nécessité de facto une tarification spécifique reprise au niveau du contrat d'assurance Accidents du Travail.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00041-002	B
Pas dans le domaine de définition	00041-008	P
Incompatibilité catégorie employeur	00041-025	P
Incompatibilité code travailleur	00041-030	P
Longueur incorrecte	00041-093	B

NUMERO DE ZONE: 00042	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NUMERO D'IDENTIFICATION DE L'UNITE LOCALE
(Label XML : LocalUnitID)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur
Code(s): 90012
Label(s) xml: WorkerRecord

"Description" est modifiée:

DESCRIPTION: Il s'agit du numéro identifiant un siège d'exploitation (numéro attribué dans le registre unique des entreprises).
Numéro identifiant le siège d'exploitation dans lequel ou à partir duquel le travailleur est occupé.
Si le travailleur a exercé des prestations dans plusieurs sièges d'exploitation, il faut mentionner uniquement l'identifiant du siège de sa dernière prestation durant le trimestre.
Voir détails complémentaires dans les instructions générales aux employeurs.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre de 10 chiffres.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 10

"Présence" est modifiée:

PRESENCE: Obligatoire si l'employeur a plusieurs sièges d'exploitation et si le siège est bien identifié dans le répertoire des unités locales de la Banque-carrefour des Entreprises, à partir du quatrième trimestre 2003 pour les déclarations des deuxième et quatrième trimestres de chaque année.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00042-002	B
Longueur incorrecte	00042-093	B

NUMERO DE ZONE: 00043	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NUMERO D'OCCUPATION
(Label XML : OccupationSequenceNbr)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Numéro de suite des occupations au sein d'une ligne travailleur.
 Ce numéro doit être unique au sein d'une ligne travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier positif et élément de [1;99].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 2

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00043-001	B
Non numérique	00043-002	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	00043-006	B
Pas dans le domaine de définition	00043-008	B
Longueur incorrecte	00043-093	B

NUMERO DE ZONE: 00044	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - DATE DE DEBUT DE L'OCCUPATION
(Label XML : OccupationStartingDate)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION:

Il s'agit de la date de début de l'occupation sur laquelle porte la déclaration.
Si l'occupation du travailleur n'a pas changé depuis son entrée en service chez l'employeur, cette date correspond à la date d'entrée en service chez l'employeur.
Si l'occupation a été modifiée (exemple : le travailleur est passé d'un régime de travail à temps plein à un régime de travail à temps partiel, la fraction de l'occupation a été modifiée, etc.), la date de début de l'occupation correspond au début de la période à laquelle se rapportent les nouvelles données de l'occupation.
Lorsqu'il est mis fin au contrat de travail et que des indemnités de rupture sont payées au travailleur, il y a lieu de déclarer les différentes périodes couvertes par une indemnité de rupture sous la forme d'une nouvelle occupation par période. Il s'agit alors de la date de début de la période couverte par l'indemnité de rupture.

DOMAINE DE DEFINITION:

Lorsque l'occupation concerne une période couverte par des indemnités de rupture,
- l'année doit être un élément de [année de la déclaration ; année de la déclaration + 7].
- la date doit être supérieure ou égale à la date de début du trimestre ONSS.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

"Présence" est modifiée:

PRESENCE: Obligatoire si la déclaration ne concerne pas un tiers payant (déclaration pour des catégories de l'employeur différentes de 099, 199, 299 et 699).

FORMAT:

AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
· JJ est le jour

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00044-001	B
Invalide	00044-003	B
Pas dans le domaine de définition	00044-008	B
Longueur incorrecte	00044-093	B

NUMERO DE ZONE: 00045	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - DATE DE FIN DE L'OCCUPATION
(Label XML : OccupationEndingDate)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION:

Il s'agit de la date de fin de l'occupation sur laquelle porte la déclaration.
Si l'occupation du travailleur est inchangée et continue le trimestre suivant, cette date n'est pas complétée.
Si la fin de l'occupation a comme conséquence que le lien de subordination entre le travailleur et l'employeur est rompu, cette date correspond à la date de sortie chez l'employeur.
Lorsqu'il est mis fin au contrat de travail et que des indemnités de rupture sont payées au travailleur, il y a lieu de déclarer les différentes périodes couvertes par une indemnité de rupture sous la forme d'une nouvelle occupation par période. Il s'agit alors de la date de fin de la période couverte par l'indemnité de rupture.

DOMAINE DE DEFINITION:

Lorsque l'occupation ne concerne pas une période couverte par des indemnités de rupture, elle doit être comprise entre les dates de début et de fin du trimestre ONSS.
Lorsque l'occupation concerne une période couverte par des indemnités de rupture,
- l'année doit être un élément de [année de la déclaration ; année de la déclaration + 7] et doit être égale à l'année de la date de début de l'occupation.
- la date doit être supérieure ou égale à la date de début du trimestre ONSS.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Obligatoire si l'occupation se termine dans le courant du trimestre de la déclaration ou lorsqu'il s'agit d'une occupation correspondant à une période couverte par une indemnité de rupture.

FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
· JJ est le jour

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00045-001	P
Invalidé	00045-003	B
Pas dans le domaine de définition	00045-008	P
Date de fin inférieure à la date de début	00045-014	P
Longueur incorrecte	00045-093	B

NUMERO DE ZONE: 00046	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NUMERO DE COMMISSION PARITAIRE
(Label XML : JointCommissionNbr)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Numéro de commission paritaire dont relève le travailleur dans le cadre de l'occupation déclarée.
 Une liste officielle mise à jour des commissions et sous-commissions paritaires est publiée chaque année au Moniteur Belge.

DOMAINE DE DEFINITION:

- CCC : Les commissions paritaires ; suite de 3 chiffres, cadrée à gauche.
- CCC.CC : Les sous-commissions paritaires ; suite de 3 chiffres suivie d'un point et de 2 chiffres, cadrée à gauche.
- Si le travailleur ne ressort d'aucune commission paritaire ou sous-commission paritaire, la valeur à remplir est 999.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 9

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: CCC ou CCC.CC

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00046-001	B
Invalide	00046-003	B
Pas dans le domaine de définition	00046-008	B
Incompatibilité code travailleur	00046-030	B
Incompatibilité trimestre - catégorie employeur	00046-035	NP
Longueur incorrecte	00046-093	B

NUMERO DE ZONE: 00047	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NOMBRE DE JOURS PAR SEMAINE DU REGIME DE TRAVAIL
(Label XML : WorkingDaysSystem)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Si le régime de travail hebdomadaire est fixe, il s'agit du nombre de jours par semaine du travailleur. Le régime de travail est dit fixe lorsque le travailleur travaille un nombre fixe de jours par semaine. Il peut alors prendre les valeurs 1, 2, 3, 4, 5, 6 ou 7 jours/semaine. Si le régime de travail hebdomadaire est variable, il s'agit du nombre moyen de jours par semaine durant lesquels le travailleur est censé effectuer un travail en tenant compte des jours de travail présents dans un cycle complet de travail.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier positif et élément de [1; 700].
0 si le travailleur est en interruption complète de la carrière professionnelle.
En cas de conversion des prestations en régime 5 jours/semaine, il doit être égal à 500.
Attention : les jours sont exprimés en centièmes de jours.
Exemples :
- 5 jours/semaine est exprimé sous la forme : 500.
- 2,66 jours/semaine est exprimé sous la forme : 266.
500 si la déclaration concerne un tiers payant (catégories de l'employeur 099, 199, 299, 699)

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00047-001	B
Non numérique	00047-002	B
Pas dans le domaine de définition	00047-008	P
Longueur incorrecte	00047-093	B

NUMERO DE ZONE: 00048	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : MeanWorkingHours)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Nombre moyen d'heures par semaine (exprimé en centièmes d'heures) pendant lesquelles le travailleur est censé effectuer un travail conformément à son contrat de travail, abstraction faite d'éventuelles suspension du contrat.
Pour un travailleur en interruption complète de la carrière professionnelle, ce nombre est égal à zéro.
Le nombre moyen d'heures par semaine du travailleur divisé par le nombre moyen d'heures par semaine de la personne de référence définit la fraction d'occupation du travailleur.
Par personne de référence, on entend la personne occupée à temps plein dans la même entreprise ou, à défaut, dans la même branche d'activités, dans une fonction analogue.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: [1;4800] pour un travailleur à temps partiel ou assimilé à un travailleur à temps partiel sauf s'il est en interruption complète de la carrière professionnelle.
0 si le travailleur est en interruption complète de la carrière professionnelle.
Attention : Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.
Exemples : . 38 heures 20 min. est exprimé sous la forme : 3833
. 38 heures est exprimé sous la forme : 3800

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 4

PRESENCE: Obligatoire si le travailleur concerné travaille à temps partiel ou, indépendamment du fait que le travailleur est occupé à temps plein ou à temps partiel, s'il s'agit d'un travailleur saisonnier, intérimaire, temporaire, d'un travailleur à domicile, d'un travailleur en interruption de carrière, d'un travailleur ayant repris le travail à temps partiel suite à l'avis du médecin conseil ou d'un travailleur en prépension à mi-temps

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00048-001	B
Non numérique	00048-002	B
Pas dans le domaine de définition	00048-008	B
Longueur incorrecte	00048-093	B

NUMERO DE ZONE: 00049	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DE LA PERSONNE DE REFERENCE
(Label XML : RefMeanWorkingHours)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Nombre moyen d'heures par semaine (exprimé en centièmes d'heures) pendant lesquelles la personne de référence est censée effectuer un travail.
C'est le nombre d'heures par semaine d'une personne occupée à temps plein dans la même entreprise, ou, à défaut, dans la même branche d'activités, dans une fonction analogue.
Le nombre moyen d'heures par semaine du travailleur divisé par le nombre moyen d'heures par semaine de la personne de référence définit la fraction d'occupation du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;4800]
Attention : Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.
Exemples : . 38 heures 20 min. est exprimé sous la forme : 3833
. 38 heures est exprimé sous la forme : 3800

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 4

PRESENCE: Obligatoire si le travailleur concerné travaille à temps partiel ou, indépendamment du fait que le travailleur est occupé à temps plein ou à temps partiel, s'il s'agit d'un travailleur saisonnier, intérimaire ou temporaire ou d'un travailleur à domicile ou d'un travailleur en interruption de carrière ou d'un travailleur ayant repris le travail à temps partiel suite à l'avis du médecin conseil ou d'un travailleur en prépension à mi-temps

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00049-001	B
Non numérique	00049-002	B
Pas dans le domaine de définition	00049-008	B
Longueur incorrecte	00049-093	B

NUMERO DE ZONE: 00050	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - TYPE DU CONTRAT
(Label XML : ContractType)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Code qui indique si l'occupation est effectuée dans le cadre d'un contrat temps plein ou temps partiel.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: 0 = temps plein
1 = temps partiel
0 si la déclaration concerne un tiers payant (catégories de l'employeur 099, 199, 299, 699)

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00050-001	B
Non numérique	00050-002	B
Pas dans le domaine de définition	00050-008	P
Longueur incorrecte	00050-093	B

NUMERO DE ZONE: 00051	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - MESURE DE REORGANISATION DU TRAVAIL
(Label XML : ReorganisationMeasure)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Code qui indique que le travailleur est occupé dans le cadre d'une mesure de réduction du temps de travail, indépendamment du fait qu'une éventuelle réduction des cotisations afférente à la mesure est demandée.
Ce code est également utilisé pour indiquer que le travailleur accomplit des prestations de travail effectives pour lesquelles il reçoit une rémunération réduite.

DOMAINE DE DEFINITION:

- 1 = mesure de réduction du temps de travail dans le cadre d'un plan de redistribution du travail approuvé par le Ministre de l'emploi et du travail
- 2 = systèmes prévus par la CCT n° 42 du 12 juin 1987 relative à l'instauration de nouveaux régimes de travail dans les entreprises. Les expérimentations Hansenne (A.R. 179 du 30/12/1982) ne sont pas comprises.
- 3 = interruption complète de la carrière professionnelle
- 4 = interruption partielle de la carrière professionnelle
- 5 = travail adapté avec perte de salaire c'est à dire lorsque le travailleur accomplit des prestations de travail effectives pour lesquelles il perçoit une rémunération réduite.
- 6 = prépension à mi-temps

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Obligatoire si l'occupation du travailleur est effectuée dans le cadre d'une mesure de réorganisation du travail susmentionnée.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00051-002	B
Pas dans le domaine de définition	00051-008	P
Longueur incorrecte	00051-093	B

NUMERO DE ZONE: 00052	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - MESURE DE PROMOTION DE L'EMPLOI
(Label XML : EmploymentPromotion)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Code qui indique si l'occupation du travailleur est effectuée dans le cadre d'une mesure de promotion de l'emploi, indépendamment du fait qu'une réduction des cotisations afférente à la mesure est demandée.

DOMAINE DE DEFINITION:

- 1 = travailleur engagé dans le cadre de l'A.R. 495
- 2 = travailleur engagé dans le cadre des mesures d'activation des allocations
- 4 = travailleur engagé dans le cadre du troisième circuit du travail
- 5 = travailleur engagé dans le cadre du programme PRIME
- 10 = travailleur engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi définie à l'article 27, premier alinéa, 1°, de la loi du 24 décembre 1999
- 11 = travailleur engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi définie à l'article 27, premier alinéa, 2°, de la loi du 24 décembre 1999
- 12 = travailleur engagé dans le cadre d'une convention de premier emploi définie à l'article 27, premier alinéa, 3°, de la loi du 24 décembre 1999
- 3 = travailleur engagé dans le cadre de la redistribution du travail dans le secteur public

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Obligatoire si l'occupation du travailleur est effectuée dans le cadre d'une mesure de promotion de l'emploi susmentionnée.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00052-002	B
Pas dans le domaine de définition	00052-008	P
Longueur incorrecte	00052-093	B

NUMERO DE ZONE: 00053	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - STATUT DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerStatus)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Code qui indique si l'occupation est effectuée dans le cadre d'un contrat particulier.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: Voir annexe 21 - Liste des valeurs autorisées pour le statut du travailleur.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 2

"Présence" est modifiée:

PRESENCE: Obligatoire si l'occupation du travailleur est effectuée dans le cadre d'un contrat particulier mentionné à l'annexe 21.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Pas dans le domaine de définition	00053-008	B
Longueur incorrecte	00053-093	B

NUMERO DE ZONE: 00054	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NOTION PENSIONNE
(Label XML : Retired)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Code qui indique que la personne continue à exercer une activité professionnelle bien que pensionnée.

DOMAINE DE DEFINITION: 0 = non-pensionné
1 = pensionné

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00054-001	B
Non numérique	00054-002	B
Pas dans le domaine de définition	00054-008	P
Longueur incorrecte	00054-093	B

NUMERO DE ZONE: 00055	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - TYPE D'APPRENTISSAGE
(Label XML : Apprenticeship)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Code permettant de distinguer les différentes sortes d'apprentis.

DOMAINE DE DEFINITION: 1 = apprenti agréé des classes moyennes
2 = apprenti avec contrat d'apprentissage industriel
3 = apprenti en formation de chef d'entreprise
4 = élèves avec convention d'insertion socio-professionnelle reconnue par les communautés et Régions

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Obligatoire si le travailleur est un apprenti.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00055-001	P
Non numérique	00055-002	B
Pas dans le domaine de définition	00055-008	P
Incompatibilité code travailleur	00055-030	P
Longueur incorrecte	00055-093	B

NUMERO DE ZONE: 00056	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - MODE DE REMUNERATION
(Label XML : RemunMethod)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Code qui indique si le travailleur est payé selon un mode de rémunération particulier.

DOMAINE DE DEFINITION: 1 = travailleur qui perçoit une rémunération pour un travail à la pièce ou à l'entreprise ou qui est payé à la tâche (= prestation)
2 = travailleur qui est rémunéré exclusivement ou partiellement à la commission

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Obligatoire si le travailleur est payé selon un mode de rémunération susmentionné.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00056-002	B
Pas dans le domaine de définition	00056-008	P
Longueur incorrecte	00056-093	B

NUMERO DE ZONE: 00057	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NUMERO DE FONCTION
(Label XML : PositionCode)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Pour les travailleurs rémunérés totalement ou partiellement au pourboire ou au service, ainsi que pour les marins pêcheurs et les travailleurs saisonniers dans le secteur de l'agriculture et de l'horticulture, la rémunération est déclarée sur une base forfaitaire. Le numéro de fonction permet de connaître la fonction exercée par le travailleur et donc la rémunération forfaitaire journalière. La rémunération forfaitaire est obtenue en multipliant la rémunération forfaitaire journalière par le nombre de jours au forfait.

La rémunération forfaitaire doit être déclarée globalement sous le code rémunération 01.

DOMAINE DE DEFINITION: La liste des valeurs admises se trouve en annexe des Instructions générales à l'usage des employeurs.

La liste des valeurs admises se trouve en annexe 9.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 2

PRESENCE: Obligatoire si le travailleur est rémunéré totalement ou partiellement au pourboire ou au service, ou s'il s'agit d'un marin pêcheur et si la rémunération est déclarée sur une base forfaitaire.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00057-001	P
Non numérique	00057-002	B
Pas dans le domaine de définition	00057-008	P
Incompatibilité code travailleur	00057-030	P
Incompatibilité catégorie employeur	00057-025	P
Longueur incorrecte	00057-093	B

NUMERO DE ZONE: 00059	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - CLASSE DU PERSONNEL VOLANT
(Label XML : FlyingStaffClass)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Ce code, destiné essentiellement aux compagnies aériennes, permet de déterminer la catégorie à laquelle appartient un travailleur employé à bord d'un avion. Le nombre de minutes de vol afférentes doit être déclaré.
Ce code doit également être utilisé pour désigner les pilotes militaires.

DOMAINE DE DEFINITION: 1 = pilote
2 = personnel de cabine
3 = autre

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Obligatoire si le travailleur fait partie du personnel volant d'une compagnie aérienne ou s'il est un pilote militaire.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00059-002	B
Pas dans le domaine de définition	00059-008	P
Longueur incorrecte	00059-093	B

NUMERO DE ZONE: 00060	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - PAIEMENT EN DIXIEMES OU DOUZIEMES
(Label XML : TenthOrTwelfth)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur
Code(s): 90015
Label(s) xml: Occupation

DESCRIPTION: Code qui indique si l'enseignant est payé en dixièmes ou en douzièmes.

DOMAINE DE DEFINITION:
10 = paiement en dixièmes
12 = paiement en douzièmes

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 2

PRESENCE: Obligatoire si le travailleur exerce une fonction d'enseignant.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00060-002	B
Pas dans le domaine de définition	00060-008	P
Longueur incorrecte	00060-093	B

NUMERO DE ZONE: 00023	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NUMERO DE SUITE PERSONNE PHYSIQUE
(Label XML : NaturalPersonSequenceNbr)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Numéro de suite des personnes physiques au sein d'une déclaration.
Ce numéro doit être unique au sein d'une déclaration.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier positif et élément de [1;9999999].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 7

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00023-001	B
Non numérique	00023-002	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	00023-006	B
Pas dans le domaine de définition	00023-008	B
Longueur incorrecte	00023-093	B

NUMERO DE ZONE: 00024	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA SECURITE SOCIALE - NISS
(Label XML : INSS)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Numéro d'identification d'une personne physique au sein de la sécurité sociale. Il s'agit du numéro d'identification de la personne physique au registre national des personnes physiques ou d'un numéro bis.

DOMAINE DE DEFINITION: Si le NISS n'est pas connu, la valeur à renseigner est zéro.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 11

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: 0 ou NNNNNNNNNCC
· NNNNNNNNN est le numéro
· CC est le chiffre de contrôle.

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00024-001	B
Non numérique	00024-002	B
Invalide	00024-003	B
Nombre de contrôle invalide	00024-004	B
Longueur incorrecte	00024-093	B

NUMERO DE ZONE: 00025	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NOM DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerName)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Nom de famille d'une personne physique.
Il faut mentionner le nom repris sur le passeport ou la carte d'identité.
Pour les femmes de nationalité belge, il s'agit du nom de jeune fille.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 48

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00025-001	B
Longueur incorrecte	00025-093	B

NUMERO DE ZONE: 00026	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - PRENOM DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerFirstName)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Premier prénom d'une personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 24

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00026-001	B
Longueur incorrecte	00026-093	B

NUMERO DE ZONE: 00027	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - INITIALE DU DEUXIEME PRENOM DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerInitial)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Initiale du deuxième prénom d'une personne physique.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: Un caractère alphabétique.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Obligatoire si le travailleur a un deuxième prénom.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Pas dans le domaine de définition	00027-008	B
Longueur incorrecte	00027-093	B

NUMERO DE ZONE: 00028	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - DATE DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerBirthdate)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Date de naissance de la personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION: AAAA est un élément de [année de la déclaration-120; année de la déclaration].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: AAAA-MM-JJ
 · AAAA est l'année
 · MM est le mois
 · JJ est le jour

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00028-001	B
Invalide	00028-003	B
Pas dans le domaine de définition	00028-008	B
Longueur incorrecte	00028-093	B

NUMERO DE ZONE: 00029	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - SEXE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerSex)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Sexe d'une personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION: 1 = masculin
 2 = féminin

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00029-001	B
Non numérique	00029-002	B
Pas dans le domaine de définition	00029-008	B
Longueur incorrecte	00029-093	B

NUMERO DE ZONE: 00030	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - RUE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerStreet)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Voie publique.
Voie publique où se trouve le domicile du travailleur.
La notion "étage" peut être reprise dans cette zone s'il y a lieu.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 35

"Présence" est modifiée:

PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00030-001	B
Longueur incorrecte	00030-093	B

NUMERO DE ZONE: 00031	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NUMERO DE L'ADRESSE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerHouseNbr)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Numéro du domicile du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 5

"Présence" est modifiée:

PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00031-001	B
Longueur incorrecte	00031-093	B

NUMERO DE ZONE: 00032	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - BOITE AUX LETTRES DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerPostBox)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Numéro de boîte aux lettres.
Numéro de boîte aux lettres du domicile du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 4

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Longueur incorrecte	00032-093	B

NUMERO DE ZONE: 00033	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - CODE POSTAL DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerZIPCode)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Numéro postal d'une commune.
Numéro postal de l'adresse où le travailleur est domicilié.
Pour les travailleurs domiciliés en Belgique, il faut utiliser la liste officielle des codes postaux belges.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 9

"Présence" est modifiée:

PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00033-001	B
Longueur incorrecte	00033-093	B

NUMERO DE ZONE: 00034	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - COMMUNE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerCity)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Nom d'une commune.
Nom de la commune de domiciliation du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 40

"Présence" est modifiée:

PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00034-001	B
Longueur incorrecte	00034-093	B

NUMERO DE ZONE: 00035	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - CODE PAYS DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerCountry)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Code permettant d'identifier un pays.
Code permettant d'identifier le pays où est domicilié le travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 5 - Liste des codes pays.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 5

"Présence" est modifiée:

PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00035-001	B
Non numérique	00035-002	B
Pas dans le domaine de définition	00035-008	B
Longueur incorrecte	00035-093	B

NUMERO DE ZONE: 00119	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NATIONALITE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : Nationality)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Code indiquant la nationalité du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 5 - Liste des codes pays.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 5

PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00119-001	B
Non numérique	00119-002	B
Pas dans le domaine de définition	00119-008	B
Longueur incorrecte	00119-093	B

NUMERO DE ZONE: 00167	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - NUMERO DE LA CARTE D'IDENTITE SOCIALE
(Label XML : SIS)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Numéro de la carte d'identité sociale d'une personne physique (SIS).

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre de 10 chiffres.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Obligatoire si l'employeur peut disposer de la carte SIS du travailleur.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00167-002	B
Longueur incorrecte	00167-093	B

NUMERO DE ZONE: 00168	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - COMMUNE - LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerBirthplace)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Nom d'une commune.
Nom de la commune du lieu de naissance de la personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 40

"Présence" est modifiée:

PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00168-001	B
Longueur incorrecte	00168-093	B

NUMERO DE ZONE: 00169	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - CODE PAYS DU LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerBirthplaceCountry)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique
Code(s): 90017
Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Code permettant d'identifier un pays.
Code permettant de déterminer de façon unique le pays du lieu de naissance de la personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 5 - Liste des codes pays.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 5

"Présence" est modifiée:

PRESENCE: Obligatoire si le NISS n'est pas connu (NISS égal à zéro).

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00169-001	B
Non numérique	00169-002	B
Pas dans le domaine de définition	00169-008	B
Longueur incorrecte	00169-093	B

NUMERO DE ZONE: 00061	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NUMERO DE LIGNE PRESTATION
(Label XML : ServiceSequenceNbr)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Prestation de l'occupation ligne travailleur
Code(s): 90018
Label(s) xml: Service

DESCRIPTION: Numéro de suite des prestations au sein d'une occupation ligne travailleur.
Ce numéro doit être unique au sein d'une occupation ligne travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier positif et élément de [1;99].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 2

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00061-001	B
Non numérique	00061-002	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	00061-006	B
Pas dans le domaine de définition	00061-008	B
Longueur incorrecte	00061-093	B

NUMERO DE ZONE: 00062	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - CODE PRESTATION
(Label XML : ServiceCode)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Prestation de l'occupation ligne travailleur
Code(s): 90018
Label(s) xml: Service

DESCRIPTION: Code permettant de déterminer le type de la prestation déclarée pour l'occupation du travailleur concerné.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 8 - Codification des données de temps de travail.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00062-001	B
Non numérique	00062-002	B
Pas dans le domaine de définition	00062-008	P
Incompatibilité code travailleur	00062-030	P
Incompatibilité catégorie employeur	00062-025	P
Travailleur trop âgé	00062-060	P
Age à vérifier	00062-009	P
Longueur incorrecte	00062-093	B

NUMERO DE ZONE: 00063	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NOMBRE DE JOURS DE LA PRESTATION
(Label XML : ServiceNbrDays)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Prestation de l'occupation ligne travailleur
Code(s): 90018
Label(s) xml: Service

DESCRIPTION: Nombre de jours de la prestation à déclarer pour l'occupation du travailleur concerné. Lorsque le nombre de jours de la prestation correspond à des données réelles, il est arrondi au demi-jour. Par contre lorsque le nombre de jours de la prestation est converti, il est arrondi au centième de jour.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;36600].
 Attention : Les jours sont exprimés en centièmes de jours. Exemples :
 . 62,22 jours est exprimé sous la forme : 6222
 . 65 jours est exprimé sous la forme : 6500

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 5

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00063-001	B
Non numérique	00063-002	B
Pas dans le domaine de définition	00063-008	P
Incompatibilité trimestre	00063-034	P
Incompatibilité régime de travail	00063-032	P
Longueur incorrecte	00063-093	B

NUMERO DE ZONE: 00064	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NOMBRE D'HEURES DE LA PRESTATION
(Label XML : ServiceNbrHours)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Prestation de l'occupation ligne travailleur
Code(s): 90018
Label(s) xml: Service

DESCRIPTION: Nombre d'heures de la prestation (exprimé en centièmes d'heures) lorsque le travailleur concerné travaille à temps partiel ou, indépendamment du fait qu'il est occupé à temps plein ou à temps partiel, s'il s'agit d'un travailleur saisonnier, intermittent, d'un travailleur en interruption partielle de la carrière professionnelle, d'un travailleur en prépension à mi-temps ou d'un travailleur ayant repris le travail à temps partiel suite à l'avis du médecin conseil.
Par travailleur intermittent, on entend :
- les travailleurs temporaires (voir statut du travailleur) et intérimaires telles que ces notions sont définies dans la loi du 24 juillet 1987 sur le travail temporaire, le travail intérimaire et la mise de travailleurs à disposition d'utilisateurs ;
- les travailleurs à domicile, tels qu'ils sont définis à l'article 3, 4° de l'A.R. du 28 novembre 1969 pris en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs (voir statut du travailleur).

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: [1;9999999].
Attention : Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.
Exemples :
. 50 heures 30 min. est exprimé sous la forme : 5050
. 252 heures est exprimé sous la forme : 25200

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 7

PRESENCE: Obligatoire si le travailleur concerné travaille à temps partiel ou, indépendamment du fait que le travailleur est occupé à temps plein ou à temps partiel, s'il s'agit d'un travailleur saisonnier, intérimaire, temporaire, d'un travailleur à domicile, d'un travailleur en interruption partielle de la carrière professionnelle, d'un travailleur ayant repris le travail à temps partiel suite à l'avis du médecin conseil ou d'un travailleur en prépension à mi-temps.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00064-001	P
Non numérique	00064-002	B
Pas dans le domaine de définition	00064-008	P
Longueur incorrecte	00064-093	B

NUMERO DE ZONE: 00065	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NOMBRE DE MINUTES DE VOL
(Label XML : FlightNbrMinutes)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Prestation de l'occupation ligne travailleur
Code(s): 90018
Label(s) xml: Service

DESCRIPTION: Cette zone, destinée essentiellement aux compagnies aériennes, permet d'indiquer le nombre de minutes de vol qu'un travailleur, employé à bord d'un avion, a réellement presté pendant l'occupation déclarée.
Le nombre de minutes de vol doit également être déclaré pour les pilotes militaires.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier et élément de [0; 9999999].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 7

PRESENCE: Obligatoire si le travailleur fait partie du personnel volant d'une compagnie aérienne ou s'il est pilote militaire.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00065-001	P
Non numérique	00065-002	B
Longueur incorrecte	00065-093	B

NUMERO DE ZONE: 00066	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NUMERO DE LIGNE REMUNERATION
(Label XML : RemunSequenceNbr)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Rémunération de l'occupation ligne travailleur
Code(s): 90019
Label(s) xml: Remun

DESCRIPTION: Numéro de suite des rémunérations au sein d'une occupation ligne travailleur.
Ce numéro doit être unique au sein d'une occupation ligne travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier positif et élément de [1;99].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 2

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00066-001	B
Non numérique	00066-002	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	00066-006	B
Pas dans le domaine de définition	00066-008	B
Longueur incorrecte	00066-093	B

NUMERO DE ZONE: 00067	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - CODE REMUNERATION
(Label XML : RemunCode)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Rémunération de l'occupation ligne travailleur
Code(s): 90019
Label(s) xml: Remun

DESCRIPTION: Code permettant de déterminer le type de donnée salariale déclarée pour l'occupation du travailleur concerné.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 7 - Codification des rémunérations.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00067-001	B
Non numérique	00067-002	B
Pas dans le domaine de définition	00067-008	P
Incompatibilité catégorie employeur	00067-025	P
Incompatibilité code travailleur	00067-030	P
Longueur incorrecte	00067-093	B

NUMERO DE ZONE: 00068	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - FREQUENCE EN MOIS DE PAIEMENT DE LA PRIME
(Label XML : BonusPaymentFrequency)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Rémunération de l'occupation ligne travailleur
Code(s): 90019
Label(s) xml: Remun

DESCRIPTION: Fréquence utilisant le mois comme unité de mesure.
Exemples :
Une fois par mois = 1
Une fois par an = 12
Tous les deux ans = 24
Non périodique = 0

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier et élément de [0; 99].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 2

PRESENCE: Obligatoire si il s'agit d'une prime (code rémunération 02).

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00068-001	P
Non numérique	00068-002	B
Incompatibilité code rémunération	00068-029	P
Longueur incorrecte	00068-093	B

NUMERO DE ZONE: 00069	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - POURCENTAGE DE LA REMUNERATION SUR BASE ANNUELLE
(Label XML : PercentagePaid)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Rémunération de l'occupation ligne travailleur
Code(s): 90019
Label(s) xml: Remun

DESCRIPTION: Ce pourcentage doit être déclaré lorsque la réduction de la durée du travail est introduite au moyen de l'octroi d'une rémunération horaire majorée et d'un repos compensatoire non rémunéré.
Il s'agit du pourcentage (exprimé en centièmes de pourcents) sur base annuelle correspondant au rapport entre le nombre de jours pour lesquels une rémunération a été payée et les jours effectifs déclarés. Le nombre de jours pour lesquels une rémunération a été payée correspond au nombre de jours effectifs déclarés auxquels on ajoute le nombre de jours de repos compensatoire dans le cadre d'une réduction du temps de travail.

DOMAINE DE DEFINITION: [0;99999].
Attention : Le pourcentage est exprimé en centième de pourcents.
Exemples : . 104,80% est exprimé sous la forme : 10480
. 106% est exprimé sous la forme : 10600

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 5

PRESENCE: Obligatoire si il s'agit d'une rémunération (code rémunération 01) et le travailleur bénéficie d'une réduction de la durée du travail introduite au moyen de l'octroi d'une rémunération horaire majorée et d'un repos compensatoire non rémunéré.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00069-002	B
Incompatibilité code rémunération	00069-029	P
Longueur incorrecte	00069-093	B

NUMERO DE ZONE: 00070	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - REMUNERATION
(Label XML : RemunAmount)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Rémunération de l'occupation ligne travailleur
Code(s): 90019
Label(s) xml: Remun

DESCRIPTION: Total des rémunérations correspondant au type de rémunération déclaré pour l'occupation du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier et élément de [1; 9999999999].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 11

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00070-001	B
Non numérique	00070-002	B
Pas dans le domaine de définition	00070-008	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00070-044	P
Longueur incorrecte	00070-093	B

NUMERO DE ZONE: 00079	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - CODE COTISATION PREPENSION
(Label XML : EarlyRetirementCode)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur prépensionné
Code(s): 90042
Label(s) xml: EarlyRetirementContribution

DESCRIPTION: Code qui indique quelle cotisation prépension est déclarée.

DOMAINE DE DEFINITION:
0 = cotisation forfaitaire
1 = cotisation compensatoire particulière

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00079-001	B
Non numérique	00079-002	B
Pas dans le domaine de définition	00079-008	B
Longueur incorrecte	00079-093	B

NUMERO DE ZONE: 00080	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NOMBRE DE MOIS PREPENSION
(Label XML : EarlyRetirementNbrMonths)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur prépensionné
Code(s): 90042
Label(s) xml: EarlyRetirementContribution

DESCRIPTION: Nombre de mois au cours du trimestre de la déclaration pour lesquels l'employeur est redevable, pour ce prépensionné, de la cotisation forfaitaire sur la prépension conventionnelle.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;3]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Obligatoire si il s'agit d'un travailleur prépensionné pour lequel la cotisation forfaitaire sur la prépension conventionnelle est due

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00080-001	P
Non numérique	00080-002	B
Pas dans le domaine de définition	00080-008	P
Zone pas d'application	00080-062	P
Longueur incorrecte	00080-093	B

NUMERO DE ZONE: 00081	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - COTISATION PREPENSION
(Label XML : EarlyRetirementContributionAmount)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur prépensionné
Code(s): 90042
Label(s) xml: EarlyRetirementContribution

DESCRIPTION: Montant de la cotisation due correspondant au code cotisation prépension.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;999999999].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 9

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00081-001	B
Non numérique	00081-002	B
Pas dans le domaine de définition	00081-008	B
Longueur incorrecte	00081-093	B

NUMERO DE ZONE: 00110	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - STATUT DE L'ATTESTATION
(Label XML : AttestationStatus)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire
Code(s): 90059
Label(s) xml: Form

DESCRIPTION:

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: 0 : Original
1: Modification
2 : Duplicata
3 : Annulation
4 : Révision
0 pour les déclarations multifonctionnelles trimestrielles

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00110-002	B
Pas dans le domaine de définition	00110-008	B
Longueur incorrecte	00110-093	B

NUMERO DE ZONE: 00218	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - DATE DE CREATION DU FORMULAIRE
(Label XML : FormCreationDate)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire
Code(s): 90059
Label(s) xml: Form

DESCRIPTION: Date à laquelle le formulaire est créé.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: AAAA est un élément de [année en cours -1 ; année en cours] ;
La date ne peut pas se trouver dans le futur.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Indispensable
FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
· JJ est le jour

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00218-001	B
Pas dans le domaine de définition	00218-008	B
Invalide	00218-003	B
Longueur incorrecte	00218-093	B

NUMERO DE ZONE: 00296	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - IDENTIFICATION DU FORMULAIRE
(Label XML : Identification)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire
Code(s): 90059
Label(s) xml: Form

DESCRIPTION: Elle permet d'identifier le contenu général du formulaire en indiquant :
· le(s) secteur(s) au(x)quel(s) le formulaire est destiné ;
· le scénario sur lequel porte ce formulaire.
Le scénario est la collection maximale de blocs fonctionnels dans une certaine situation. Dans un scénario, le message est constitué d'éléments de la collection maximale. Dans le cadre d'un scénario, plusieurs messages différents (= n'ayant pas la même collection de blocs fonctionnels) peuvent être envoyés ; les blocs de ces messages proviennent de la collection maximale.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir annexe 11 - Identification du formulaire.
DMFA pour les déclarations multifonctionnelles trimestrielles

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 7

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00296-001	B
Pas dans le domaine de définition	00296-008	B
Longueur incorrecte	00296-093	B

NUMERO DE ZONE: 00297	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - TYPE DU FORMULAIRE
(Label XML : TypeForm)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire
Code(s): 90059
Label(s) xml: Form

DESCRIPTION: Le type indique la nature du formulaire électronique.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: RE = REQUEST - le formulaire contient une demande de renseignements
PA = PROVISIONAL ANSWER - le formulaire contient une réponse provisoire à une demande de renseignements ou à une communication de renseignements
FA = FINAL ANSWER - le formulaire contient une réponse définitive à une demande de renseignements ou à une communication de renseignements
SU = SUBMISSION - le formulaire communique des renseignements

SU pour les déclarations multifonctionnelles trimestrielles

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 2

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00297-001	B
Pas dans le domaine de définition	00297-008	B
Longueur incorrecte	00297-093	B

NUMERO DE ZONE: 00299	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - HEURE PRECISE DE CREATION DU FORMULAIRE
(Label XML : FormCreationHour)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire
Code(s): 90059
Label(s) xml: Form

DESCRIPTION: Moment précis, exprimé en heures, minutes, secondes et millièmes de secondes.

DOMAINE DE DEFINITION: HH est un élément de [00;23]
MM est un élément de [00;59]
SS est un élément de [00;59]
SSS un élément de [000;999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 12
PRESENCE: Indispensable
FORMAT: HH:MM:SS.SSS
. HH sont les heures
. MM sont les minutes
. SS sont les secondes
. SSS sont les millièmes de secondes

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00299-001	B
Invalide	00299-003	B
Longueur incorrecte	00299-093	B

NUMERO DE ZONE: 00221	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - TYPE DE LA REFERENCE
(Label XML : ReferenceType)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Référence
Code(s): 90082
Label(s) xml: Reference

"Description" est modifiée:

DESCRIPTION: Indique sur quoi porte la référence (00222 Numéro de référence) : sur cette déclaration, sur une déclaration qui est apparentée à cette déclaration ou sur un ensemble de déclarations (= un dossier) auquel appartient cette déclaration.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: 1 : la référence porte sur cette déclaration ;
2 : la référence est un numéro de dossier et porte sur le dossier (= ensemble de déclarations) auquel appartient cette déclaration ;
3 : la référence porte sur la déclaration qui doit être annulée par cette déclaration ou sur la déclaration qui doit être remplacée par cette déclaration ;
4 : la référence porte sur une déclaration dans un autre scénario qui est apparentée à cette déclaration.
1 pour les déclarations multifonctionnelles trimestrielles

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00221-001	B
Non numérique	00221-002	B
Pas dans le domaine de définition	00221-008	B
Longueur incorrecte	00221-093	B

NUMERO DE ZONE: 00222	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - NUMERO DE REFERENCE
(Label XML : ReferenceNbr)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Référence
Code(s): 90082
Label(s) xml: Reference

DESCRIPTION: Le numéro de référence.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 20

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00222-001	B
Longueur incorrecte	00222-093	B

NUMERO DE ZONE: 00298	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - ORIGINE DE LA REFERENCE
(Label XML : ReferenceOrigin)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Référence
Code(s): 90082
Label(s) xml: Reference

DESCRIPTION: Valeur indiquant la source authentique d'un numéro de référence.

DOMAINE DE DEFINITION: 1 = le numéro de référence est attribué par un déclarant (une entreprise, un secrétariat social, un bureau de soft, ...)
2 = le numéro de ticket attribué par la Sécurité Sociale, identifiant de manière unique une déclaration
3 = le numéro de référence est attribué par un secteur de la sécurité sociale
1 pour les déclarations multifonctionnelles trimestrielles

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00298-001	B
Non numérique	00298-002	B
Pas dans le domaine de définition	00298-008	B
Longueur incorrecte	00298-093	B

NUMERO DE ZONE: 00138	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - NUMERO DE SUITE DETAIL DEDUCTION
(Label XML : DeductionDetailSequenceNbr)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Détail données déduction
Code(s): 90108
Label(s) xml: DeductionDetail

DESCRIPTION: Numéro de suite du détail déduction pour une déduction demandée. Les déductions pour lesquelles un détail est requis sont reprises dans l'annexe dmfas02 "Détail des données pour les déductions".
Ce numéro doit être unique au sein d'une déduction demandée.

DOMAINE DE DEFINITION: [1; 99]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 2

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00138-001	B
Non numérique	00138-002	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	00138-006	B
Pas dans le domaine de définition	00138-008	B
Trimestre de déclaration non repris dans la période de validité	00138-078	NP
Bloc pas d'application	00138-082	NP
Réduction du temps de travail trop faible	00138-083	NP
Longueur incorrecte	00138-093	B

NUMERO DE ZONE: 00141	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - MONTANT DE LA DEDUCTION - DETAIL
(Label XML : DeductionDetailAmount)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Détail données déduction
Code(s): 90108
Label(s) xml: DeductionDetail

DESCRIPTION: Montant de la déduction demandée pour les données détaillées indiquées.

DOMAINE DE DEFINITION: [0; 99999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 11

PRESENCE: Obligatoire si un détail doit être déclaré pour la déduction demandée et que cette donnée est requise (voir annexe dmfas02 "Détail des données pour les déductions").

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00141-002	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00141-044	NP
Zone pas d'application	00141-062	NP
Longueur incorrecte	00141-093	B

NUMERO DE ZONE: 00142	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - NUMERO D'ENREGISTREMENT DU REGLEMENT DE TRAVAIL
(Label XML : WorkingRegulationsRegistryNbr)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Détail données déduction
Code(s): 90108
Label(s) xml: DeductionDetail

DESCRIPTION: Le numéro d'enregistrement attribué par l'inspection des lois sociales à la dernière modification du règlement de travail qui influence la déduction.
Si le droit à la déduction trouve son origine dans une convention collective de travail conclue entre le 1er janvier 2001 et le 30 septembre 2001, on mentionne ici le numéro de la commission paritaire (en cas de CCT sectorielle) ou le numéro d'enregistrement délivré par le greffe du service des relations collectives de travail (en cas de CCT au niveau de l'entreprise).

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 16

PRESENCE: Obligatoire si un détail doit être déclaré pour la déduction demandée et que cette donnée est requise (voir annexe dmfas02 "Détail des données pour les déductions").

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00142-001	NP
Zone pas d'application	00142-062	NP
Longueur incorrecte	00142-093	B

NUMERO DE ZONE: 00143	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - DATE DE DEBUT DU REGLEMENT DE TRAVAIL
(Label XML : WorkingRegulationsStartingDate)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Détail données déduction
Code(s): 90108
Label(s) xml: DeductionDetail

DESCRIPTION: Date à laquelle entre en vigueur le règlement de travail qui influence la déduction.
Sur la base de cette date, on détermine le trimestre de déclaration pour lequel la déduction peut être demandée.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Obligatoire si un détail doit être déclaré pour la déduction demandée et que cette donnée est requise (voir annexe dmfas02 "Détail des données pour les déductions").

FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
· JJ est le jour

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00143-001	NP
Invalide	00143-003	B
Pas dans le domaine de définition	00143-008	NP
Zone pas d'application	00143-062	NP
Longueur incorrecte	00143-093	B

NUMERO DE ZONE: 00147	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE MOYEN AVANT LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

(Label XML : AverageWorkingTimeBeforeReduction)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Détail données déduction
Code(s): 90108
Label(s) xml: DeductionDetail

DESCRIPTION: Le temps de travail hebdomadaire moyen du travailleur à temps plein qui est d'application avant l'introduction du règlement de travail.

DOMAINE DE DEFINITION: [1; 4800].
 Attention : Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.
 Exemples :
 . 38 heures 20 min. est exprimée sous la forme : 3833
 . 38 heures est exprimée sous la forme : 3800

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 4

PRESENCE: Obligatoire si un détail doit être déclaré pour la déduction demandée et que cette donnée est requise (voir annexe dmfas02 "Détail des données pour les déductions").

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00147-001	NP
Non numérique	00147-002	B
Pas dans le domaine de définition	00147-008	NP
Zone pas d'application	00147-062	NP
Longueur incorrecte	00147-093	B

NUMERO DE ZONE: 00148	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE MOYEN APRES LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

(Label XML : AverageWorkingTimeAfterReduction)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Détail données déduction
Code(s): 90108
Label(s) xml: DeductionDetail

DESCRIPTION: Le temps de travail hebdomadaire moyen du travailleur à temps plein qui est d'application après l'introduction du règlement de travail.

DOMAINE DE DEFINITION: [1; 4800].
 Attention : Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.
 Exemples :
 . 38 heures 20 min. est exprimée sous la forme : 3833
 . 38 heures est exprimée sous la forme : 3800

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 4

PRESENCE: Obligatoire si un détail doit être déclaré pour la déduction demandée et que cette donnée est requise (voir annexe dmfas02 "Détail des données pour les déductions").

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00148-001	NP
Non numérique	00148-002	B
Pas dans le domaine de définition	00148-008	NP
Zone pas d'application	00148-062	NP
Longueur incorrecte	00148-093	B

NUMERO DE ZONE: 00086	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - CODE DEDUCTION
(Label XML : DeductionCode)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur
Code(s): 90109; 90110
Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Code qui indique la déduction demandée.

DOMAINE DE DEFINITION: Les codes DmfA repris à l'annexe 4 - Liste des codes déductions.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 4

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00086-001	B
Non numérique	00086-002	B
Pas dans le domaine de définition	00086-008	NP
Employeur non affilié à un secrétariat social agréé	00086-016	NP
Incompatibilité trimestre	00086-034	NP
Non prévu pour cet employeur	00086-050	NP
Prestations insuffisantes	00086-058	NP
Déduction pas d'application pour ce niveau	00086-064	NP
Plusieurs blocs détails déduction présents	00086-065	NP
Pas de bloc détail déduction présent	00086-066	NP
Mesure de promotion de l'emploi ne peut pas être indiquée	00086-067	P
Mesure de promotion de l'emploi erronée	00086-068	P
Mesure de réorganisation du temps de travail erronée	00086-069	P
NISS inconnu à l'ONEM	00086-070	NP
Différence employeur ONSS / ONEM	00086-071	NP
Différence période de validité ONSS / ONEM	00086-072	NP
Différence type de déduction ONSS / ONEM	00086-073	NP
Trimestre non autorisé pour l'employeur	00086-074	NP
Non autorisé pour le type d'apprenti	00086-075	NP
Pourcentage des prestations (μ) ne satisfait pas aux exigences	00086-076	NP
Travailleur ne satisfait pas aux exigences d'âge	00086-077	NP
Trimestre de déclaration non repris dans la période de validité	00086-078	NP
Travailleur pas en service le dernier jour du trimestre	00086-079	NP
Régime de travail ne satisfait pas aux exigences	00086-080	NP
Incompatibilité catégorie employeur / code travailleur	00086-085	NP
Longueur incorrecte	00086-093	B

NUMERO DE ZONE: 00088	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - BASE DE CALCUL DE LA DEDUCTION
(Label XML : DeductionCalculationBasis)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur
Code(s): 90109; 90110
Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Montant sur lequel un taux doit être appliqué afin de connaître le montant de la déduction demandée pour cette ligne travailleur ou occupation.

DOMAINE DE DEFINITION: [0;9999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 11

PRESENCE: Obligatoire si la déduction demandée est calculée à partir d'une base de calcul sur laquelle un taux doit être appliqué.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00088-002	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00088-044	NP
Zone pas d'application	00088-062	NP
Longueur incorrecte	00088-093	B

NUMERO DE ZONE: 00089	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - MONTANT DE LA DEDUCTION
(Label XML : DeductionAmount)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur
Code(s): 90109; 90110
Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Montant de la déduction demandée pour cette ligne travailleur ou occupation.

DOMAINE DE DEFINITION: [0;99999999999].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 11

PRESENCE: Obligatoire si la déduction demandée correspond à un montant déductible du montant net à payer.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00089-002	B
Montant calculé différent du montant déclaré	00089-044	NP
Zone pas d'application	00089-062	NP
Longueur incorrecte	00089-093	B

NUMERO DE ZONE: 00090	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - DATE DE DEBUT DU DROIT A LA DEDUCTION
(Label XML : DeductionRightStartingDate)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur
Code(s): 90109; 90110
Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Date à laquelle la déduction prend cours pour cette ligne travailleur ou occupation.
 Cette date ne correspond pas nécessairement à la date d'entrée en service du travailleur chez l'employeur.

DOMAINE DE DEFINITION: Le domaine de définition varie en fonction de la déduction demandée (voir annexe 4).

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Obligatoire si une date doit être déclarée pour la déduction demandée.

FORMAT: AAAA-MM-JJ
 · AAAA est l'année
 · MM est le mois
 · JJ est le jour

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00090-001	NP
Invalide	00090-003	B
Pas dans le domaine de définition	00090-008	NP
Zone pas d'application	00090-062	NP
Longueur incorrecte	00090-093	B

NUMERO DE ZONE: 00091	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - NOMBRE DE MOIS FRAIS DE GESTION SSA
(Label XML : ManagementCostNbrMonths)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur
Code(s): 90109; 90110
Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Nombre de mois faisant l'objet, au cours du trimestre traité, de la prise en charge temporaire, par l'ONSS, des frais d'administration encourus par l'employeur affilié à un Secrétariat Social Agréé.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;3].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Obligatoire si le Secrétariat Social revendique l'intervention de l'ONSS dans ses frais d'administration pour cet employeur.

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00091-001	NP
Non numérique	00091-002	B
Pas dans le domaine de définition	00091-008	NP
Zone pas d'application	00091-062	NP
Longueur incorrecte	00091-093	B

NUMERO DE ZONE: 00092	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA SECURITE SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE
REPLACEE
(Label XML : ReplacedINSS)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur
Code(s): 90109; 90110
Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Numéro d'identification d'une personne physique au sein de la sécurité sociale. Il s'agit du numéro d'identification de la personne physique au registre national des personnes physiques ou d'un numéro bis.

NISS de la personne qui est en interruption de carrière (partielle ou totale) ou en prépension à mi-temps, et qui est remplacée par la personne pour laquelle la déduction est demandée en raison du remplacement.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 11

PRESENCE: Obligatoire si la déduction est octroyée suite au remplacement d'une personne en interruption de carrière (partielle ou totale) ou prépension à mi-temps.

FORMAT: 0 ou NNNNNNNNNCC
· NNNNNNNNN est le numéro
· CC est le chiffre de contrôle.

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00092-001	NP
Non numérique	00092-002	B
Nombre de contrôle invalide	00092-004	NP
Zone pas d'application	00092-062	NP
Longueur incorrecte	00092-093	B

NUMERO DE ZONE: 00093	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA SECURITE SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE QUI A
OUVERT LE DROIT A LA DEDUCTION
(Label XML : ApplicantINSS)**

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur
Code(s): 90109; 90110
Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Numéro d'identification d'une personne physique au sein de la sécurité sociale. Il s'agit du numéro d'identification de la personne physique au registre national des personnes physiques ou d'un numéro bis.

NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction lorsque celle-ci est demandée pour un travailleur remplaçant cette personne (ou son remplaçant).

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 11

PRESENCE: Obligatoire si la déduction est demandée pour un travailleur qui remplace la personne (ou son remplaçant) qui a ouvert le droit à la déduction.

FORMAT: 0 ou NNNNNNNNNCC
 · NNNNNNNNN est le numéro
 · CC est le chiffre de contrôle.

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00093-002	B
Nombre de contrôle invalide	00093-004	NP
Zone pas d'application	00093-062	NP
Longueur incorrecte	00093-093	B

NUMERO DE ZONE: 00094	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - ORIGINE DE L'ATTESTATION
(Label XML : CertificateOrigin)

"Bloc fonctionnel" est modifié:

BLOC FONCTIONNEL: Déduction occupation; Déduction ligne travailleur
Code(s): 90109; 90110
Label(s) xml: OccupationDeduction; WorkerDeduction

DESCRIPTION: Origine de l'attestation nécessaire à l'octroi de la déduction.
 Cette donnée ne sera pas demandée pour les réductions des cotisations qui sont d'application actuellement.

DOMAINE DE DEFINITION:
 1 = ONEm
 2 = CPAS
 3 = Caisse d'assurance sociale pour travailleurs indépendants
 4 = Apprenti agréé
 5 = Ancien intérimaire

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

"Présence" est modifiée:

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00094-002	B
Zone pas d'application	00094-062	NP
Longueur incorrecte	00094-093	B

DMFA - Annexe numéro 2: Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues

Message 1 : déclaration

Version: 2002/4

Date de publication:

28/11/2002

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: [i](#)



AN2002-2-1Fr2.pdf



AN2002-2-1Fr2.doc



AN2002-2-1Fr2.xls



AN2002-2-1Fr2.txt



AN2002-2-1Fr2.xml

Cotisation supplémentaire

Code	Libellé	Type travailleur	Présence	A partir de	Jusqu' à
809	Cotisation destinée au Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (F.F.E.).	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999
810	Cotisation spéciale destinée au Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (F.F.E.).	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999
820	Cotisation destinée aux Fonds de sécurité d'existence due sur les rémunérations à 108 % des travailleurs manuels (inclus les élèves ouvriers stagiaires et les contractuels subventionnés). Pour les employeurs de l'intérim construction (catégories 224, 226, 244, 254), il s'agit des cotisations destinées au Fonds social pour intérimaires et au Fonds de sécurité d'existence de la construction.	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999
830	Cotisation destinée aux Fonds de sécurité d'existence (autres que les Fonds Social C.P.N.A.E. (C.P. n° 218) ou du commerce de détail indépendant (C.P. n° 201) et autre que le « Fonds social du secteur socio-culturel des Communautés française et germanophone » pour les employeurs de la catégorie 076), due sur les rémunérations des travailleurs intellectuels (inclus les élèves employés stagiaires et les contractuels subventionnés).	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999
831	Cotisation destinée au Fonds Social C.P.N.A.E. (C.P. n° 218) due sur les rémunérations des travailleurs intellectuels (inclus les élèves employés stagiaires et les contractuels subventionnés).	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999
832	Cotisation destinée au Fonds Social du commerce de détail indépendant (C.P. n° 201) due sur les rémunérations des travailleurs intellectuels (inclus les élèves employés stagiaires et les contractuels subventionnés).	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999
833	Cotisation destinée au « Fonds social du secteur socio-culturel des Communautés française et germanophone » pour les employeurs de la catégorie 076, due sur les rémunérations des travailleurs intellectuels (inclus les élèves employés stagiaires et contractuels subventionnés).	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999
852	Cotisation destinée aux mesures en faveur de l'emploi et de la formation.	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999
854	Cotisation destinée à l'accompagnement des chômeurs.	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999
855	Cotisation spéciale à charge des employeurs de code d'importance 3 à 9, pour les travailleurs soumis à la cotisation de modération salariale (A.R. 401).	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999
856	Cotisation spéciale pour la sécurité sociale (Loi du 30 mars 1994 portant des dispositions sociales).	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999
857	Cotisation spéciale à charge des employeurs de code d'importance 3 à 9, pour les travailleurs non soumis à la cotisation de modération salariale (A.R. 401).	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999
859	Cotisation patronale particulière destinée au financement du chômage temporaire et du complément d'ancienneté pour chômeurs âgés.	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999
860	Cotisation de solidarité sur l'usage personnel d'un véhicule de société.	Cotisation Supplémentaire	2	1/01/1900	1/01/9999

Cotisation FAT- FMP

Code	Libellé	Type travailleur	Présence	A partir de	Jusqu' à
013	Jeunes défavorisés.	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
015	Ouvriers et assimilés, y compris gens de maison.	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
016	Mineurs.	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
027	Elèves-ouvriers et stagiaires.	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
041	Domestiques victimes d'un accident du travail survenu avant le 01/04/1983.	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
045	Domestiques victimes d'un accident du travail à partir du 01/04/1983 ou de maladie professionnelle.	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
487	Elèves-employés et stagiaires.	Travailleurs intellectuels	3	1/01/1900	1/01/9999
493	Médecins en formation de médecin spécialiste. Jeunes défavorisés.	Travailleurs intellectuels	3	1/01/1900	1/01/9999
494	Sportifs rémunérés, sauf les coureurs cyclistes professionnels (détenteurs d'une licence de la ligue vélocipédique belge), victimes d'un accident du travail depuis le 01/01/1985).	Travailleurs intellectuels	3	1/01/1900	1/01/9999
495	travailleurs intellectuels, employés de maison, ainsi que les coureurs cyclistes professionnels (détenteurs d'une licence de la ligue vélocipédique belge) victimes d'un accident du travail survenu depuis le 01/01/1985.	Travailleurs intellectuels	3	1/01/1900	1/01/9999
675	Travailleurs soumis uniquement à l'Assurance Soins de Santé.	Fonctionnaires	3	1/01/1900	1/01/9999

Cotisation non liée à une personne physique

Code	Libellé	Type travailleur	Présence	A partir de	Jusqu' à
851	Cotisation spéciale due sur les versements effectués par les employeurs pour la constitution d'une pension extra-légale en faveur des membres de leur personnel ou de leurs ayants-droit.	Cotisation non liée à une personne physique	4	1/01/1900	1/01/9999
861	Cotisation due sur les participations aux bénéfices.	Cotisation non liée à une personne physique	4	1/01/1900	1/01/9999
870	Cotisation due sur le double pécule de vacances des employés.	Cotisation non liée à une personne physique	4	1/01/1900	1/01/9999

Cotisation ordinaire

Code	Libellé	Type travailleur	Présence	A partir de	Jusqu' à
010	Ouvriers temporaires dans l'horticulture et l'agriculture (employeurs immatriculés sous les catégories 194 ou 193).	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
011	Ouvriers de catégorie spéciale à déclarer sur base des rémunérations forfaitaires par des employeurs immatriculés sous les catégories 016, 017, 019, 020, 023, 068, 146, 158, 166 ou 197 (cotisation de modération salariale non due).	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
012	Ouvriers handicapés : a) Occupés dans un atelier protégé agréé immatriculé sous la catégorie 073 (cotisation de modération salariale non due). b) A déclarer par les employeurs immatriculés sous la catégorie 811 (cotisation de modération salariale due)	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
013	Chauffeurs de taxi affectés au transport de personnes occupés par des employeurs immatriculés sous la catégorie 068 (cotisation de modération salariale non due).	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
014	Ouvriers de catégorie ordinaire pour qui la cotisation au Fonds Forestier est due par des employeurs immatriculés sous la catégorie 029.	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
015	Ouvriers de catégorie ordinaire : a) à déclarer sur base des rémunérations proméritées par des employeurs immatriculés sous les catégories 016, 017, 019, 020, 023, 068, 158, 166 ou 197 (cotisation de modération salariale due); b) pour qui la cotisation au	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999

Code	Libellé	Type travailleur	Présence	A partir de	Jusqu' à
	Fonds Forestier n'est pas due par des employeurs immatriculés sous la catégorie 029; c) tous les autres ouvriers non mentionnés ailleurs.				
016	Mineur travaillant en surface	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
017	Mineur travaillant en sous-sol	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
022	Elèves-ouvriers et stagiaires de catégorie spéciale (voir code 011).	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
023	Contractuels subventionnés, travailleurs manuels déclarés sur base d'une rémunération réelle (voir code 014).	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
024	Contractuels subventionnés, travailleurs manuels déclarés sur base d'une rémunération réelle (voir code 015 points b) et c)).	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
025	Contractuels subventionnés, travailleurs manuels handicapés déclarés sur base d'une rémunération réelle, occupés dans des ateliers protégés.	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
026	Elèves ouvriers et stagiaires de catégorie ordinaire (voir code 014).	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
027	Elèves ouvriers et stagiaires de catégorie ordinaire (voir code 015).	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
028	Contractuels subventionnés, travailleurs manuels handicapés déclarés sur base d'une rémunération forfaitaire, occupés dans des ateliers protégés.	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
029	Contractuels subventionnés, travailleurs manuels déclarés sur base d'une rémunération forfaitaire occupés par les pouvoirs publics et autres établissements, associations et sociétés assimilés.	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
035	Apprentis et assimilés travailleurs manuels : - Apprentis sous contrat d'apprentissage agréé Classes moyennes. - Apprentis sous contrat d'engagement d'apprentissage contrôlé Classes moyennes. - Apprentis de professions exercées par des travailleurs salariés (contrat d'apprentissage industriel). - Stagiaires avec contrat de stage de formation de chef d'entreprise. - Elèves avec convention d'insertion socio-professionnelle reconnue par les communautés et Régions.	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
045	Domestiques déclarés par des employeurs immatriculés sous la catégorie 037 ou 437.	Travailleurs manuels	3	1/01/1900	1/01/9999
439	Apprentis et assimilés travailleurs intellectuels.	Travailleurs intellectuels	3	1/01/1900	1/01/9999
484	Contractuels subventionnés travailleurs intellectuels occupés par les pouvoirs publics et autres établissements, associations et sociétés assimilés	Travailleurs intellectuels	3	1/01/1900	1/01/9999
485	Contractuels subventionnés, travailleurs intellectuels handicapés, occupés dans des ateliers protégés agréés.	Travailleurs intellectuels	3	1/01/1900	1/01/9999
487	Elèves-employés et stagiaires	Travailleurs intellectuels	3	1/01/1900	1/01/9999
492	Employés handicapés : a) Occupés dans un atelier protégé agréé immatriculé sous la catégorie 073 (cotisation de modération salariale non due). b) A déclarer par les employeurs immatriculés sous la catégorie 811 (cotisation de modération salariale due)	Travailleurs intellectuels	3	1/01/1900	1/01/9999
493	Le personnel académique et scientifique des universités immatriculées sous les catégories 175 ou 396.	Travailleurs intellectuels	3	1/01/1900	1/01/9999
495	Employés : a) Employés de catégorie ordinaire b) Sportifs rémunérés et déclarés par des employeurs immatriculés sous les catégories 070 ou 076.	Travailleurs intellectuels	3	1/01/1900	1/01/9999
671	Travailleurs engagés après le 31 décembre 1998 et soumis uniquement à l'assurance Soins de Santé et aux allocations familiales.	Fonctionnaires	3	1/01/1900	1/01/9999
673	Mandataires ou ayant une fonction de staff dans les services publics.	Fonctionnaires	3	1/01/1900	1/01/9999
675	Travailleurs soumis uniquement à l'assurance Soins de Santé.	Fonctionnaires	3	1/01/1900	1/01/9999

Cotisation spéciale étudiant

Code	Libellé	Type travailleur	Présence	A partir de	Jusqu' à
840	Travailleurs étudiants pour lesquels la cotisation de solidarité pour les étudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants durant les mois de juillet, août et septembre, à condition que la durée d'engagement n'excède pas un mois est due.	Etudiant	1	1/01/1900	1/01/9999

Cotisation spéciale prépensionné

Code	Libellé	Type travailleur	Présence	A partir de	Jusqu' à
879	Travailleurs prépensionnés pour lesquels une cotisation spéciale sur les prépensions conventionnelles est due.	Travailleur prépensionné	1	1/01/1900	1/01/9999

Cotisation spéciale travailleur statutaire licencié

Code	Libellé	Type travailleur	Présence	A partir de	Jusqu' à
876	Cotisation due pour le personnel statutaire licencié du secteur public et assimilé, dont la relation de travail prend fin - Régime assurance maladie - invalidité	Travailleur statutaire licencié	1	1/01/1900	1/01/9999
877	Cotisation due pour le personnel statutaire licencié du secteur public et assimilé, dont la relation de travail prend fin - Régime chômage	Travailleur statutaire licencié	1	1/01/1900	1/01/9999

Commentaire type code travailleur

- Cotisation ordinaire : correspond au code travailleur des blocs fonctionnels ligne travailleur et cotisations dues ligne travailleur
- Cotisation spéciale étudiant : correspond au code travailleur du bloc fonctionnel cotisation travailleur étudiant
- Cotisation spéciale statutaire licencié : correspond au code travailleur du bloc fonctionnel cotisation travailleur statutaire licencié
- Cotisation spéciale prépensionné : correspond au code travailleur du bloc fonctionnel travailleur prépensionné
- Cotisation FAT/FMP : correspond au code travailleur du bloc fonctionnel cotisations dues ligne travailleur
- Cotisation complémentaire : correspond au code travailleur cotisation du bloc fonctionnel cotisations dues ligne travailleur
- Cotisation non liée à une personne physique : correspond au code travailleur du bloc fonctionnel cotisation non liée à une personne physique,

Commentaire présence

- 1 = uniquement autorisé pour le code travailleur (zone 00037)
- 2 = uniquement autorisé pour le code travailleur cotisation (zone 00082)
- 3 = autorisé pour le code travailleur (zone 00037) et le code travailleur cotisation (zone 00082)
- 4 = uniquement autorisé pour le code travailleur pour une cotisation non liée à une personne physique (zone 00020)

DMFA - Annexe numéro 4: Liste des codes déductions

Message 1 : déclaration

Version: 2002/4

Date de publication:

28/11/2002

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: [i](#)



AN2002-3-1Fr4.pdf



AN2002-3-1Fr4.doc



AN2002-3-1Fr4.xls



AN2002-3-1Fr4.txt



AN2002-3-1Fr4.xml

Cod e DMF A	C o d e L A T G	Libellé	Déduc tion valide à partir du	Déduc tion valide jusqu' au	Base de calcul	Montan t	Date début droit à	Nombre de mois frais de gestion	NISS de la personne remplacée	NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction	Origine de l'attestation	Niveau	Présence bloc "Détail données déduction"
0001	L	Déduction des cotisations personnelles pour les travailleurs ayant un bas salaire	2000/1	9999/4	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travailleur	Non
0501	B S	Déduction des cotisations personnelles pour le secteur du dragage et du remorquage	2000/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travailleur	Non
1001	S	Déduction structurelle	1999/1	9999/4	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur	Non
1101	B1	Plan d'embauche pour demandeur d'emploi répondant à la condition des 12 mois	1995/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur	Non
1102	B2	Plan d'embauche pour demandeur d'emploi répondant à la	1995/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupation de la ligne travailleur	Non

Cod e DMF A	C o d e L A T G	Libellé	Déduc tion valide à partir du	Déduc tion valide jusqu' au	Base de calcul	Montan t	Date début droit à	Nombre de mois frais de gestion	NISS de la personne remplacée	NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction	Origine de l'attestation	Niveau	Présence bloc "Détail données déduction"
		condition des 24 mois											
1103	B3	Plan d'embauche pour demandeur d'emploi dans les entreprises d'insertion	1996/3	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1104	B4	Plan d'embauche pour demandeur d'emploi de plus de 50 ans	1996/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1105	B1	Plan d'embauche pour demandeur d'emploi répondant à la condition des 12 mois (> 45 ans)	2000/3	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1106	B2	Plan d'embauche pour demandeur d'emploi répondant à la condition des 24 mois (> 45 ans)	2000/3	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non

Cod e DMF A	C o d e L A T G	Libellé	Déduc tion valide à partir du	Déduc tion valide jusqu' au	Base de calcul	Montan t	Date début droit à	Nombre de mois frais de gestion	NISS de la personne remplacée	NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction	Origine de l'attestation	Niveau	Présence bloc "Détail données déduction"
1111	B7	Plan Activa - promotion de mise à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée - 75%	2002/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travaille ur	Non
1112	B8	Plan Activa - promotion de mise à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée - 100%	2002/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travaille ur	Non
1121	P	Plan plus un	1994/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Optionnel	Optionnel	Occupati on de la ligne travaille ur	Non
1122	P2	Plan plus deux	1997/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Optionnel	Optionnel	Occupati on de la ligne travaille ur	Non
1123	P3	Plan plus trois	1997/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Optionnel	Optionnel	Occupati on de la ligne travaille ur	Non
1124	P4	Plan plus un - ancien	1998/4	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Optionnel	Optionnel	Occupati on de la	Non

Cod e DMF A	C o d e L A T G	Libellé	Déduc tion valide à partir du	Déduc tion valide jusqu' au	Base de calcul	Montan t	Date début droit à	Nombre de mois frais de gestion	NISS de la personne remplacée	NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction	Origine de l'attestation	Niveau	Présence bloc "Détail données déduction"
		intérimaire										ligne travailleur	
1125	P5	Plan plus deux - ancien intérimaire	1998/4	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Optionnel	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1126	P6	Plan plus trois - ancien intérimaire	1998/4	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Optionnel	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1131	X	Déduction AR n°483 - Réduction pour l'engagement d'un premier travailleur en qualité de personnel de maison (gens de maison (ouvriers et employés); domestiques)	1987/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1141	S B	Activation des allocations de chômage	1998/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1142	B	Réinsertion de	1999/3	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati	Non

Cod e DMF A	C o d e L A T G	Libellé	Déduc tion valide à partir du	Déduc tion valide jusqu' au	Base de calcul	Montan t	Date début droit à	Nombre de mois frais de gestion	NISS de la personne remplacée	NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction	Origine de l'attestation	Niveau	Présence bloc "Détail données déduction"
	C	chômeurs très difficiles à placer										on de la ligne travailleur	
1201	F1	Convention de premier emploi des jeunes, emploi - formation, 495,79 EUR	2000/2	9999/4	Interdit	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1202	F2	Convention de premier emploi des jeunes, emploi - formation, 1115,52 EUR	2000/2	9999/4	Interdit	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1203	K1	Convention de premier emploi des jeunes, 495,79 EUR	2000/2	9999/4	Interdit	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1204	K2	Convention de premier emploi des jeunes, 1115,52 EUR	2000/2	9999/4	Interdit	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1205	A C	Travailleur engagé au terme d'une convention de premier emploi des jeunes	2000/2	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1211	U1	Jeune occupé	1991/3	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati	Non

Cod e DMF A	C o d e L A T G	Libellé	Déduc tion valide à partir du	Déduc tion valide jusqu' au	Base de calcul	Montan t	Date début droit à	Nombre de mois frais de gestion	NISS de la personne remplacée	NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction	Origine de l'attestation	Niveau	Présence bloc "Détail données déduction"
		en exécution d'une convention emploi - formation (A.R. 495)										on de la ligne travailleur	
1212	U2	Jeune sous contrat de travail ou de stage dans le cadre de l'obligation scolaire à temps partiel (A.R. 495)	1991/3	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1213	U3	Apprenti (A.R. 495)	1987/3	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1311	D1	Remplaçant à temps partiel d'un travailleur en interruption de carrière	1996/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Obligatoire	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1312	D2	Remplaçant à temps plein d'un travailleur en interruption de carrière	1996/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Obligatoire	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1321	G 1	Remplaçant à temps partiel d'un travailleur	1996/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Obligatoire	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne	Non

Cod e DMF A	C o d e L A T G	Libellé	Déduc tion valide à partir du	Déduc tion valide jusqu' au	Base de calcul	Montan t	Date début droit à	Nombre de mois frais de gestion	NISS de la personne remplacée	NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction	Origine de l'attestation	Niveau	Présence bloc "Détail données déduction"
		en prépension à mi-temps										travaille ur	
1322	G 2	Remplaçant à temps plein d'un travailleur en prépension à mi-temps	1996/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Obligatoire	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travaille ur	Non
1331	V1	Plan Vande Lanotte 1	1997/1	9999/4	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travaille ur	Non
1332	V2	Plan Vande Lanotte 2	1998/1	9999/4	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travaille ur	Non
1333	V3	Plan Vande Lanotte 3	1998/4	9999/4	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travaille ur	Non
1341	S4	Semaine des quatre jours	1998/4	9999/4	Interdit	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travaille ur	Non
1345	R5	La semaine de quatre jours - réduction unique calculée en une fois	2002/1	9999/4	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travaille ur	Oui
1346	R6	La semaine de quatre jours - réduction unique calculée en	2002/1	9999/4	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travaille ur	Oui

Cod e DMF A	C o d e L A T G	Libellé	Déduc tion valide à partir du	Déduc tion valide jusqu' au	Base de calcul	Montan t	Date début droit à	Nombre de mois frais de gestion	NISS de la personne remplacée	NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction	Origine de l'attestation	Niveau	Présence bloc "Détail données déduction"
		quatre tranches											
1350	R1	Réduction du temps de travail à 38 heures par semaine	2001/4	9999/4	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travailleur	Oui
1351	R2	Réduction du temps de travail en deçà de 38 heures par semaine - réduction unique calculée en une fois	2002/1	9999/4	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travailleur	Oui
1352	R3	Réduction du temps de travail en deçà de 38 heures par semaine - réduction unique calculée en quatre tranches	2002/1	9999/4	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travailleur	Oui
1353	R4	Réduction du temps de travail en deçà de 38 heures par semaine - réduction de maintien	2002/1	9999/4	Interdit	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travailleur	Oui

Cod e DMF A	C o d e L A T G	Libellé	Déduc tion valide à partir du	Déduc tion valide jusqu' au	Base de calcul	Montan t	Date début droit à	Nombre de mois frais de gestion	NISS de la personne remplacée	NISS de la personne qui a ouvert le droit à la déduction	Origine de l'attestation	Niveau	Présence bloc "Détail données déduction"
1501	B A	Déduction des cotisations patronales pour le secteur du dragage et du remorquage	1997/1	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
1511	W O	Recherche scientifique	1996/4	9999/4	Obligatoire	Obligatoire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Optionnel	Occupati on de la ligne travailleur	Non
2001	Z1	Remboursement des frais de gestion S.S.A. - premier travailleur	1994/1	9999/4	Interdit	Interdit	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travailleur	Non
2002	Z2	Remboursement des frais de gestion S.S.A. - deuxième travailleur	1994/1	9999/4	Interdit	Interdit	Interdit	Obligatoire	Interdit	Interdit	Optionnel	Ligne travailleur	Non

DMFA - Annexe numéro 5: Liste des codes pays

Message 1 : déclaration

Version: 2002/4

Date de publication:

28/11/2002

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2002-1-1Fr5.pdf



AN2002-1-1Fr5.doc



AN2002-1-1Fr5.xls



AN2002-1-1Fr5.txt



AN2002-1-1Fr5.xml

Pays	Code pays ISN	ISO CODE	A partir de	Jusqu' à
ABU DHABI	269		1/01/1900	8/12/1971
AFARS ET ISSAS	380		1/01/1900	19/09/1977
AFGHANISTAN	251	AF	1/01/1900	31/12/9999
AFRIQUE DU SUD	325	ZA	1/01/1900	31/12/9999
ALBANIE	101	AL	1/01/1900	31/12/9999
ALGERIE	351	DZ	1/01/1900	31/12/9999
ALLEMAGNE	173		1/01/1900	1/01/2000
ALLEMAGNE	103	DE	1/01/1900	31/12/9999
ALLEMAGNE (REP. DEM.)	170		1/01/1900	1/01/2000
ANDORRE	102	AD	1/01/1900	31/12/9999
ANGOLA	341	AO	1/01/1900	31/12/9999
ANGUILLA (GB)	490	AI	1/01/1900	31/12/9999
ANTIGUA-ET-BARBUDA (GB)	491	AG	1/01/1900	31/12/9999
ANTILLES NEERLANDAISES (NL)	482	AN	1/01/1900	31/12/9999
ARABIE SAOUDITE	252	SA	1/01/1900	31/12/9999
ARGENTINE	511	AR	1/01/1900	31/12/9999
ARMENIE	249	AM	1/01/1900	31/12/9999
AUSTRALIE	611	AU	1/01/1900	31/12/9999
AUTRICHE	105	AT	1/01/1900	31/12/9999
AZERBAIDJAN	250	AZ	1/01/1900	31/12/9999
BAHAMAS	425	BS	1/01/1900	31/12/9999
BAHREIN	268	BH	1/01/1900	31/12/9999
BANGLADESH	237	BD	1/01/1900	31/12/9999
BARBADE	423	BB	1/01/1900	31/12/9999
BELARUS	142	BY	1/01/1900	31/12/9999
BELGIQUE	150	BE	1/01/1900	31/12/9999
BELIZE	430	BZ	1/01/1900	31/12/9999
BENIN	310	BJ	1/01/1900	31/12/9999
BERMUDES	485	BM	1/01/1900	31/12/9999
BHOUTAN	223	BT	1/01/1900	31/12/9999
BOLIVIE	512	BO	1/01/1900	31/12/9999
BOSNIE-HERZEGOVINE	149	BA	1/01/1900	31/12/9999
BOTSWANA	302	BW	1/01/1900	31/12/9999
BRESIL	513	BR	1/01/1900	31/12/9999
BRUNEI	224	BN	1/01/1900	31/12/9999
BULGARIE	106	BG	1/01/1900	31/12/9999
BURKINA FASO	308	BF	1/01/1900	31/12/9999
BURUNDI	303	BI	1/01/1900	31/12/9999
CAÏMANES, ÎLES (GB)	492	KY	1/01/1900	31/12/9999
CAMBODGE	202		1/01/1900	1/01/2000
CAMBODGE	211	KH	1/01/1900	31/12/9999
CAMEROUN	304	CM	1/01/1900	31/12/9999
CANADA	401	CA	1/01/1900	31/12/9999
CAP-VERT	339	CV	1/01/1900	31/12/9999
CHILI	514	CL	1/01/1900	31/12/9999
CHINE	218	CN	1/01/1900	31/12/9999
CHYPRE	107	CY	1/01/1900	31/12/9999
COLOMBIE	515	CO	1/01/1900	31/12/9999
COMORES	343	KM	1/01/1900	31/12/9999
CONGO BELGE	359		1/01/1900	1/01/1965
CONGO BRAZAVILLE	307	CG	1/01/1900	31/12/9999
CONGO KINSHASA	306	CD	1/01/1900	31/12/9999
COOK (NZ)	687	CK	1/01/1900	31/12/9999
COREE DU NORD	219	KP	1/01/1900	31/12/9999
COREE DU SUD	206	KR	1/01/1900	31/12/9999
COSTA RICA	411	CR	1/01/1900	31/12/9999
COTE D'IVOIRE	309	CI	1/01/1900	31/12/9999
CROATIE	146	HR	1/01/1900	31/12/9999
CUBA	412	CU	1/01/1900	31/12/9999
DANEMARK	108	DK	1/01/1900	31/12/9999
DJIBOUTI	345	DJ	1/01/1900	31/12/9999
DOMINICAINE	420	DO	1/01/1900	31/12/9999
DOMINIQUE	427	DM	1/01/1900	31/12/9999
EGYPTE	352	EG	1/01/1900	31/12/9999
EL SALVADOR	421	SV	1/01/1900	31/12/9999
EMIRATS ARABES UNIS	260	AE	1/01/1900	31/12/9999
EQUATEUR	516	EC	1/01/1900	31/12/9999

Pays	Code pays ISN	ISO CODE	A partir de	Jusqu' à
ERYTHREE	349	ER	1/01/1900	31/12/9999
ESPAGNE	109	ES	1/01/1900	31/12/9999
ESTONIE	136	EE	1/01/1900	31/12/9999
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	402	US	1/01/1900	31/12/9999
ETHIOPIE	311	ET	1/01/1900	31/12/9999
FALKLAND, ILES (MALVINAS) (GB)	580	FK	1/01/1900	31/12/9999
FERNANDO POO	392		1/01/1900	11/11/1968
FIDJI	617	FJ	1/01/1900	31/12/9999
FINLANDE	110	FI	1/01/1900	31/12/9999
FRANCE	111	FR	1/01/1900	31/12/9999
GABON	312	GA	1/01/1900	31/12/9999
GAMBIE	313	GM	1/01/1900	31/12/9999
GEORGIE	253	GE	1/01/1900	31/12/9999
GHANA	314	GH	1/01/1900	31/12/9999
GIBRALTAR	180	GI	1/01/1900	31/12/9999
GRECE	114	GR	1/01/1900	31/12/9999
GRENADE	426	GD	1/01/1900	31/12/9999
GROENLAND (DK)	498	GL	1/01/1900	31/12/9999
GUADELOUPE (FR)	496	GP	1/01/1900	31/12/9999
GUAM	681	GU	1/01/1900	31/12/9999
GUATEMALA	413	GT	1/01/1900	31/12/9999
GUINEE	315	GN	1/01/1900	31/12/9999
GUINEE-BISSAU	338	GW	1/01/1900	31/12/9999
GUINEE EQUATORIALE	337	GQ	1/01/1900	31/12/9999
GUINEE PORTUGAISE (PT)	391		1/01/1900	31/12/1974
GUYANE	521	GY	1/01/1900	31/12/9999
GUYANE FRANCAISE	581	GF	1/01/1900	31/12/9999
GUYANE HOLLANDAISE (NL)	583		1/01/1900	1/01/1975
HAITI	419	HT	1/01/1900	31/12/9999
HAUTE-VOLTA	316		1/01/1900	29/11/1984
HONDURAS	414	HN	1/01/1900	31/12/9999
HONDURAS BRITANNIQUE	582		1/01/1900	24/09/1981
HONG-KONG (CN)	280	HK	1/01/1900	31/12/9999
HONGRIE	138	HU	1/01/1900	31/12/9999
INDE	207	IN	1/01/1900	31/12/9999
INDONESIE	208	ID	1/01/1900	31/12/9999
IRAK	254	IQ	1/01/1900	31/12/9999
IRAN	255	IR	1/01/1900	31/12/9999
IRLANDE	116	IE	1/01/1900	31/12/9999
ISLANDE	117	IS	1/01/1900	31/12/9999
ISRAEL	256	IL	1/01/1900	31/12/9999
ITALIE	128	IT	1/01/1900	31/12/9999
JAMAIQUE	415	JM	1/01/1900	31/12/9999
JAPON	209	JP	1/01/1900	31/12/9999
JORDANIE	257	JO	1/01/1900	31/12/9999
KAZAKHSTAN	225	KZ	1/01/1900	31/12/9999
KENYA	336	KE	1/01/1900	31/12/9999
KIRGHIZISTAN	226	KG	1/01/1900	31/12/9999
KIRIBATI	622	KI	14/09/1999	31/12/9999
KITTS AND NEVIS (GB)	494		1/01/1900	22/09/1983
KOWEIT	264	KW	1/01/1900	31/12/9999
LAOS	210	LA	1/01/1900	31/12/9999
LESOTHO	301	LS	1/01/1900	31/12/9999
LETONIE	135	LV	1/01/1900	31/12/9999
LIBAN	258	LB	1/01/1900	31/12/9999
LIBERIA	318	LR	1/01/1900	31/12/9999
LIBYE	353	LY	1/01/1900	31/12/9999
LIECHTENSTEIN	118	LI	1/01/1900	31/12/9999
LITUANIE	137	LT	1/01/1900	31/12/9999
LUXEMBOURG	113	LU	1/01/1900	31/12/9999
MACAO	281	MO	1/01/1900	31/12/9999
MACEDOINE	148	MK	1/01/1900	31/12/9999
MADAGASCAR	324	MG	1/01/1900	31/12/9999
MALAISIE	212	MY	1/01/1900	31/12/9999
MALAWI	358	MW	1/01/1900	31/12/9999
MALDIVES	222	MV	1/01/1900	31/12/9999
MALI	319	ML	1/01/1900	31/12/9999
MALTE	119	MT	1/01/1900	31/12/9999

Pays	Code pays ISN	ISO CODE	A partir de	Jusqu' à
MAROC	354	MA	1/01/1900	31/12/9999
MARTINIQUE (FR)	497	MQ	1/01/1900	31/12/9999
MAURICE	317	MU	1/01/1900	31/12/9999
MAURITANIE	355	MR	1/01/1900	31/12/9999
MEXIQUE	416	MX	1/01/1900	31/12/9999
MOLDAVIE	144	MD	1/01/1900	31/12/9999
MONACO	120	MC	1/01/1900	31/12/9999
MONGOLIE	221	MN	1/01/1900	31/12/9999
MONTSERRAT (GB)	493	MS	1/01/1900	31/12/9999
MOZAMBIQUE	340	MZ	1/01/1900	31/12/9999
MYANMAR	201	MM	1/01/1900	31/12/9999
NAMIBIE	384	NA	1/01/1900	31/12/9999
NAURU	615	NR	1/01/1900	31/12/9999
NEPAL	213	NP	1/01/1900	31/12/9999
NICARAGUA	417	NI	1/01/1900	31/12/9999
NIGER	321	NE	1/01/1900	31/12/9999
NIGERIA	322	NG	1/01/1900	31/12/9999
NIUE (NZ)	685	NU	1/01/1900	31/12/9999
NORVEGE	121	NO	1/01/1900	31/12/9999
NOUVELLE-CALEDONIE (FR)	683	NC	1/01/1900	31/12/9999
NOUVELLE-ZELANDE	613	NZ	1/01/1900	31/12/9999
NOUVELLES-HEBRIDES	618		1/01/1900	14/09/1981
OMAN	266	OM	1/01/1900	31/12/9999
OUGANDA	323	UG	1/01/1900	31/12/9999
OUZBEKISTAN	227	UZ	1/01/1900	31/12/9999
PAKISTAN	259	PK	1/01/1900	31/12/9999
PALAU	679	PW	1/01/1900	31/12/9999
PALESTINE	283	PS	1/01/1900	31/12/9999
PANAMA	418	PA	1/01/1900	31/12/9999
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE	619	PG	1/01/1900	31/12/9999
PARAGUAY	517	PY	1/01/1900	31/12/9999
PAYS-BAS	129	NL	1/01/1900	31/12/9999
PEROU	518	PE	1/01/1900	31/12/9999
PHILIPPINES	214	PH	1/01/1900	31/12/9999
PITCAIRN (GB)	692	PN	1/01/1900	31/12/9999
POLOGNE	139	PL	1/01/1900	31/12/9999
POLYNESIE FRANÇAISE (FR)	684	PF	1/01/1900	31/12/9999
PORTO-RICO	487	PR	1/01/1900	31/12/9999
PORTUGAL	123	PT	1/01/1900	31/12/9999
QATAR	267	QA	1/01/1900	31/12/9999
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	305	CF	1/01/1900	31/12/9999
REUNION (FR)	387	RE	1/01/1900	31/12/9999
RHODESIE	326		1/01/1900	24/08/1980
ROUMANIE	124	RO	1/01/1900	31/12/9999
ROYAUME-UNI	112	GB	1/01/1900	31/12/9999
RUSSIE	145	RU	1/01/1900	31/12/9999
RWANDA	327	RW	1/01/1900	31/12/9999
SAHARA OCCIDENTAL	388	EH	1/01/1900	31/12/9999
SAINT-KITTS ET NEVIS	431	KN	1/01/1900	31/12/9999
SAINT-MARIN	125	SM	1/01/1900	31/12/9999
SAINT-PIERRE ET MIQUELON (FR)	495	PM	1/01/1900	31/12/9999
SAINT-SIEGE	133	VA	1/01/1900	31/12/9999
SAINT-VINCENT ET LES GRENADINES	429	VC	1/01/1900	31/12/9999
SAINTE-HELENE (GB)	389	SH	1/01/1900	31/12/9999
SAINTE-LUCIE	428	LC	1/01/1900	31/12/9999
SALOMON, ILES	623	SB	1/01/1900	31/12/9999
SAMOA	614	WS	1/01/1900	31/12/9999
SAMOA AMERICAINES	690	AS	1/01/1900	31/12/9999
SAO TOME ET PRINCIPE	346	ST	1/01/1900	31/12/9999
SENEGAL	320	SN	1/01/1900	31/12/9999
SEYCHELLES	342	SC	1/01/1900	31/12/9999
SIERRA LEONE	328	SL	1/01/1900	31/12/9999
SINGAPOUR	205	SG	1/01/1900	31/12/9999
SLOVAQUE	141	SK	1/01/1900	31/12/9999
SLOVENIE	147	SI	1/01/1900	31/12/9999
SOMALIE	329	SO	1/01/1900	31/12/9999
SOUDAN	356	SD	1/01/1900	31/12/9999

Pays	Code pays ISN	ISO CODE	A partir de	Jusqu' à
SRI LANKA	203	LK	1/01/1900	31/12/9999
SUEDE	126	SE	1/01/1900	31/12/9999
SUISSE	127	CH	1/01/1900	31/12/9999
SURINAME	522	SR	1/01/1900	31/12/9999
SWAZILAND	331	SZ	1/01/1900	31/12/9999
SYRIE	261	SY	1/01/1900	31/12/9999
TADJIKISTAN	228	TJ	1/01/1900	31/12/9999
TAIWAN	204	TW	1/01/1900	31/12/9999
TANZANIE	332	TZ	1/01/1900	31/12/9999
TCHAD	333	TD	1/01/1900	31/12/9999
TCHECOSLOVAQUIE	171		1/01/1900	18/01/1993
TCHEQUE	140	CZ	1/01/1900	31/12/9999
THAÏLANDE	235	TH	1/01/1900	31/12/9999
TIMOR ORIENTAL	282	TL	1/01/1900	31/12/9999
TOGO	334	TG	1/01/1900	31/12/9999
TOKELAU (NZ)	686	TK	1/01/1900	31/12/9999
TONGA	616	TO	1/01/1900	31/12/9999
TRINITE ET TOBAGO	422	TT	1/01/1900	31/12/9999
TUNISIE	357	TN	1/01/1900	31/12/9999
TURKMENISTAN	229	TM	1/01/1900	31/12/9999
TURKS ET CAIQUES, ILES (GB)	488	TC	1/01/1900	31/12/9999
TURQUIE	262	TR	1/01/1900	31/12/9999
TUVALU	621	TV	1/01/1900	31/12/9999
UKRAINE	143	UA	1/01/1900	31/12/9999
UNION D. REP. SOC. SOVIET.	172		1/01/1900	1/01/2000
URUGUAY	519	UY	1/01/1900	31/12/9999
VANUATU	624	VU	1/01/1900	31/12/9999
VENEZUELA	520	VE	1/01/1900	31/12/9999
VIET NAM	220	VN	1/01/1900	31/12/9999
VIETNAM DU SUD	279		1/01/1900	1/01/2000
WALLIS ET FUTUNA (FR)	689	WF	1/01/1900	31/12/9999
YEMEN	270	YE	1/01/1900	31/12/9999
YEMEN(REP.ARABE)	263		1/01/1900	31/12/1977
YEMEN(REP.DEMOCRAT.POPUL.)	265		1/01/1900	31/12/1969
YUGOSLAVIE	169		1/01/1900	31/10/2000
YUGOSLAVIE (SERBIE-MONTENEGRO)	132	YU	1/01/1900	31/12/9999
ZAIRE	364		1/01/1900	1/01/2000
ZAMBIE	335	ZM	1/01/1900	31/12/9999
ZIMBABWE	344	ZW	1/01/1900	31/12/9999

DMFA - Annexe numéro 7: Codification des rémunérations

Message 1 : déclaration

Version: 2002/4

Date de publication:

28/11/2002

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: [i](#)



AN2002-2-1Fr7.pdf



AN2002-2-1Fr7.doc



AN2002-2-1Fr7.xls



AN2002-2-1Fr7.txt



AN2002-2-1Fr7.xml

Code	Libellé	DMFA	DRS	A partir de	Jusqu' à
1	Tous les montants qui sont toujours considérés comme rémunération, à l'exception des indemnités mentionnées sous un autre code	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
2	Les primes et les avantages similaires accordés indépendamment du nombre de journées de travail prestées effectivement durant le trimestre de la déclaration	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
3	Les indemnités qui sont payées au travailleur lorsqu'il est mis fin au contrat de travail et qui sont exprimées en temps de travail	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
4	Indemnités qui sont payées au travailleur lorsqu'il est mis fin au contrat de travail et qui ne sont pas exprimées en temps de travail	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
5	Primes reçues par le travailleur qui limite ses prestations de travail dans le cadre des mesures de redistribution du travail	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
6	Indemnités pour les heures qui ne constituent pas un temps de travail au sens de la loi sur le travail du 16 mars 1971, accordées en vertu d'une convention collective de travail conclue au sein d'un organe paritaire avant le 1er janvier 1994 et rendue obligatoire par arrêté royal	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
10	Utilisation à des fins privées d'une voiture d'entreprise dans le cadre du déplacement entre le domicile et le lieu de travail et pendant les loisirs	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
11	cotisation patronale à une assurance groupe pensions	No	Yes	1/01/1900	1/01/9999
20	Eléments constitutifs spécifiques de la rémunération qui sont considérés comme rémunération dans le cas des pensionnés pour l'application des règles en matière de cumul d'une pension de retraite et de survie et un revenu résultant d'une activité professionnelle	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
21	Les déplacements avec un véhicule personnel, la prime syndicale qui ne dépasse pas 116,51 EUR, les chèques-cadeaux répondant aux conditions prévues par l'O.N.S.S., les avantages qui découlent de l'option sur actions réglementée, la décote et certaines indemnités prévues à l'article 30 de l'A.R. du 28 novembre 1969	No	Yes	1/01/1900	1/01/9999
30	Salaire garanti deuxième semaine	No	Yes	1/01/1900	1/01/9999
31	Indemnité CCT 12bis/13bis	No	Yes	1/01/1900	1/01/9999
32	Rémunération nette programmes d'activation	No	Yes	1/01/1900	1/01/9999
33	Rémunération brute pour un travailleur à temps partiel bénéficiant d'une allocation de garantie de revenus	No	Yes	1/01/1900	1/01/9999

DMFA - Annexe numéro 8: Codification des données de temps de travail

Message 1 : déclaration

Version: 2002/4

Date de publication:

28/11/2002

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: [i](#)



AN2002-3-1Fr8.pdf



AN2002-3-1Fr8.doc



AN2002-3-1Fr8.xls



AN2002-3-1Fr8.txt



AN2002-3-1Fr8.xml

Code	Libellé	DMFA	DRS	A partir de	Jusqu' à
1	toutes les données relatives au temps de travail couvertes par une rémunération avec cotisations ONSS, à l'exception des vacances légales et complémentaires des ouvriers	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
2	vacances légales pour ouvriers	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
3	vacances complémentaires pour ouvriers	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
4	absence premier jour par suite d'intempéries secteur de la construction (rémunération incomplète)	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
5	congé-éducation payé	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
10	rémunération garantie deuxième semaine, jours fériés et jours de remplacement pendant la période de chômage temporaire, fonction de juge social	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
11	incapacité de travail avec complément ou avance conformément à la CCT 12bis/13bis	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
12	vacances en vertu d'une CCT rendue obligatoire ou repos compensatoire secteur de la construction	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
13	promotion sociale	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
20	jours de repos compensatoire non rémunérés dans le cadre d'une diminution du temps de travail avec rémunération horaire majorée	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
21	les jours de grève/lock-out	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
22	mission syndicale	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
23	jour de carence	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
24	congé pour raisons impérieuses sans maintien de la rémunération	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
25	devoirs civiques sans maintien de la rémunération, mandat public	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
26	obligations de milice	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
30	toutes les données relatives au temps de travail pour lesquelles l'employeur ne paye pas de rémunération ni d'indemnité, à l'exception de celles reprises sous un autre code	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
50	maladie (maladie ou accident de droit commun et congé prophylactique)	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
51	protection de la maternité (= mesure de protection de la maternité, repos de maternité ou la conversion de ce dernier en congé de paternité en cas de décès ou d'hospitalisation de la mère) et pauses d'allaitement (CCT n° 80)	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
52	congé de paternité ou d'adoption (à utiliser pour les sept jours qui suivent les trois jours payés par l'employeur)	Yes		1/01/1900	1/01/9999
60	accident du travail	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
61	maladie professionnelle	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
70	chômage temporaire autre que les codes 71 et 72	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
71	code spécifique chômage économique	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
72	code spécifique chômage temporaire pour cause d'intempérie	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999
73	code jours de vacances jeunes	Yes	Yes	1/01/1900	1/01/9999

DMFA - Annexe numéro 11: Identification du formulaire

Message 1 : déclaration

Version: 2002/4

Date de publication:

28/11/2002

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2002-2-1Fr11.pc



AN2002-2-1Fr11.do



AN2002-2-1Fr11.xl



AN2002-2-1Fr11.tb



AN2002-2-1Fr11.xn

Code formulaire	Libellé	A partir de	Jusqu' à
ACRF001	Accusé de réception	1/01/1900	1/01/9999
AOAT001	Accidents de Travail scénario 1 - déclaration d'un accident de travail	1/01/1900	1/01/9999
AOAT002	Accidents de Travail scénario 2 - rapport mensuel	1/01/1900	1/01/9999
AOAT003	Accidents de Travail scénario 3 - déclaration d'une reprise de travail	1/01/1900	1/01/9999
BZMP001	Maladies professionnelles scénario 1 - demande mandatée - écartement d'une travailleuse enceinte - secteur privé	1/01/1900	1/01/9999
DMFA	Déclaration multifonctionnelle trimestrielle.	1/01/1900	1/01/9999
NOTI	Notification en réponse à une déclaration	1/01/1900	1/01/9999
WECH001	Chômage scénario 1 - Déclaration de fin de contrat de travail ou de prépension à temps plein	1/01/1900	1/01/9999
WECH002	Chômage scénario 2 - Déclaration annuelle de chômage temporaire	1/01/1900	1/01/9999
WECH003	Chômage scénario 3 - Déclaration de début de travail à temps partie avec maintien des droits	1/01/1900	1/01/9999
WECH004	Chômage scénario 4 - Déclaration de prépension à mi-temps	1/01/1900	1/01/9999
WECH005	Chômage scénario 5 - Déclaration mensuelle d'heures de chômage temporaire	1/01/1900	1/01/9999
WECH006	Chômage scénario 6 - Déclaration mensuelle de travail à temps partiel	1/01/1900	1/01/9999
WECH007	Chômage scénario 7 - Déclaration mensuelle de travail en tant que travailleur occupé dans un atelier protégé	1/01/1900	1/01/9999
WECH008	Chômage scénario 8 - Déclaration mensuelle de travail dans le cadre d'un programme d'activation des allocations de chômage	1/01/1900	1/01/9999
WECH009	Chômage scénario 9 - Déclaration du droit aux vacances jeunes	1/01/1900	1/01/9999
WECH010	Chômage scénario 10 - Déclaration mensuelle heures de vacances jeunes	1/01/1900	1/01/9999
ZIMA001	Indemnités Scénario 1 - Annexe à la déclaration de l'incapacité de travail, du repos de maternité, de l'écartement complet du travail en tant que mesure de protection de la maternité, de l'écartement partiel du travail en tant que mesure de protection de la maternité, du congé de paternité (art. 39, al. 6 loi du 16.3.1971 sur le travail), du congé de paternité (art. 30, § 2 loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail) et du congé d'adoption	1/01/1900	1/01/9999
ZIMA002	Indemnités scénario 2 : Déclaration mensuelle en cas de reprise d'un travail adapté dans le courant d'une période d'incapacité de travail, d'exercice d'un travail adapté dans le cadre d'une mesure de protection de la maternité et de poursuite d'une activité chez un des deux employeurs, lorsque la travailleuse est titulaire de deux emplois salariés auprès d'employeurs différents et n'est écartée du travail que du chef de l'une de ces deux occupations	1/01/1900	1/01/9999
ZIMA003	Indemnités scénario 3 - Attestation en vue de l'indemnisation des pauses d'allaitement	1/01/1900	1/01/9999
ZIMA004	Indemnités scénario 4 - Repos postnatal (prolongation)	1/01/1900	1/01/9999
ZIMA005	Indemnités scénario 5 - Déclaration des jours de vacances d'un employé	1/01/1900	1/01/9999
ZIMA006	Indemnités scénario 6 - Déclaration de la reprise du travail	1/01/1900	1/01/9999
ZIMA007	Annexe à la demande d'allocation pour frais funéraires en cas de décès d'un travailleur actif	1/01/1900	1/01/9999

DMFA - Annexe numéro 21: Liste des valeurs autorisées pour le statut du travailleur

Message 1 : déclaration

Version: 2002/4

Date de publication:

28/11/2002

Contenu de l'annexe: [i](#)



AN2002-1-1Fr21.pc



AN2002-1-1Fr21.do



AN2002-1-1Fr21.xl



AN2002-1-1Fr21.tx



AN2002-1-1Fr21.xn

Code	ONSS	ONSS-APL	Description	Remarque
A	Yes	Yes	Artiste	Il s'agit des musiciens et des artistes de spectacle, qu'ils soient occupés dans le cadre d'un contrat de travail ou prestent dans des conditions similaires à celles d'un contrat de travail, tel que défini à l'article 3.2° de L'A.R. du 28 novembre 1969.
CM	Yes	No	Candidat militaire	
D	Yes	No	Travailleur à domicile	Il s'agit des travailleurs à domicile, tels qu'ils sont définis à l'article 3.4° de l'A.R. du 28 novembre 1969 pris en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs.
E	No	Yes	Personnel des établissements d'enseignements	
M	No	Yes	Médecins	
P	No	Yes	Personnel de police	
PC	No	Yes	Personnel civil de police	
S	Yes	Yes	Saisonnier	Il s'agit des travailleurs qui effectuent des périodes de travail dont la durée est limitée, soit en raison de la nature saisonnière du travail, soit parce que les entreprises qui les engagent sont obligées de recruter du personnel de renfort à certaines époques de l'année.
SP	No	Yes	Pompiers définitifs	
T	Yes	Yes	Temporaire	Il s'agit de travailleurs engagés dans le cadre d'un contrat à durée déterminée en vue de pourvoir au remplacement d'un travailleur fixe ou de répondre à un accroissement temporaire du travail ou d'assurer l'exécution d'un travail exceptionnel (cela ne concerne pas les travailleurs intérimaires mis à disposition d'un employeur via une société d'intérim).

NUMERO DU BLOC: 90001	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - Cotisation due pour la ligne travailleur
(Label XML : WorkerContribution)**

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les cotisations dues pour une ligne travailleur.

CONTENU (ZONES): 00082 - CODE TRAVAILLEUR COTISATION
00083 - TYPE DE COTISATION
00084 - BASE DE CALCUL DE LA COTISATION
00085 - MONTANT DE LA COTISATION

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX.: *

PRESENCE

***CONDITION:** Cardinalité 0 ... * si la ligne travailleur concerne un code travailleur cotisation ordinaire (voir annexe 2).
Cardinalité 1 si la ligne travailleur concerne un code travailleur cotisation FAT - FMP (voir annexe 2).
Cardinalité 0 si la ligne travailleur ne concerne ni un code travailleur cotisation ordinaire ni un code travailleur cotisation FAT - FMP (voir annexe 2).

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:** Een gegeven bijdrage (een combinatie werknemerscode bijdrage / type bijdrage) mag slechts één keer voorkomen per werknemerslijn.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90001-001	P
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90001-006	B
Incompatibilité code travailleur	90001-030	B
Erreur de séquence	90001-091	B
Non admis	90001-146	B

NUMERO DU BLOC: 90002	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - Cotisation non liée à une personne physique
(Label XML : ContributionUnrelatedToNP)**

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les cotisations non liées à une personne physique dues par l'employeur.

CONTENU (ZONES): 00019 - CATEGORIE DE L'EMPLOYEUR POUR LAQUELLE UNE COTISATION NON LIEE A UNE PERSONNE PHYSIQUE EST DUE
00020 - CODE TRAVAILLEUR POUR UNE COTISATION QUI N'EST PAS LIEE A UNE PERSONNE PHYSIQUE
00021 - BASE DE CALCUL DE LA COTISATION NON LIEE A UNE PERSONNE PHYSIQUE
00022 - MONTANT DE LA COTISATION NON LIEE A UNE PERSONNE PHYSIQUE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX.: *

PRESENCE
***CONDITION:** Cardinalité 0 si aucune cotisation non liée à une personne physique n'est due.
Cardinalité 1 ... * si au moins une cotisation non liée à une personne physique est due.

***LIMITATIONS**
SUPPLEMENTAIRES: Een gegeven bijdrage (een combinatie categorie / werknemerscode waarvoor een bijdrage niet gebonden aan een natuurlijk persoon verschuldigd is) mag slechts één keer voorkomen per aangifte.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90002-001	P
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90002-006	B
Erreur de séquence	90002-091	B
Non admis	90002-146	B

NUMERO DU BLOC: 90003	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - Cotisation travailleur étudiant
(Label XML : StudentContribution)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer la cotisation de solidarité due pour un étudiant.

CONTENU (ZONES): 00076 - REMUNERATION ETUDIANT
00077 - COTISATION ETUDIANT
00078 - NOMBRE DE JOURS ETUDIANT

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE

***CONDITION:** Cardinalité 0 si la ligne travailleur ne concerne pas un travailleur étudiant (voir annexe 2).
Cardinalité 1 (indispensable) si la ligne travailleur concerne un travailleur étudiant (voir annexe 2).

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Incompatibilité catégorie employeur	90003-025	B
Incompatibilité code travailleur	90003-030	B
Erreur de cardinalité	90003-090	B
Erreur de séquence	90003-091	B
Non admis	90003-146	B

NUMERO DU BLOC: 90005	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - Cotisation travailleur statutaire licencié
(Label XML : DismissedStatutoryWorkerContribution)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les cotisations dues pour un travailleur statutaire licencié.

CONTENU (ZONES): 00071 - REMUNERATION BRUTE DE REFERENCE
00072 - COTISATION REMUNERATION BRUTE DE REFERENCE
00073 - NOMBRE DE JOURS DE REFERENCE
00127 - DATE DE DEBUT DE PERIODE DE L'ASSUJETTISSEMENT
00129 - DATE DE FIN DE PERIODE DE L'ASSUJETTISSEMENT

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE

***CONDITION:** Cardinalité 0 si la ligne travailleur ne concerne pas un travailleur statutaire licencié (voir annexe 2).
Cardinalité 1 (indispensable) si la ligne travailleur concerne un travailleur statutaire licencié (voir annexe 2).

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Incompatibilité catégorie employeur	90005-025	B
Incompatibilité code travailleur	90005-030	B
Erreur de cardinalité	90005-090	B
Erreur de séquence	90005-091	B
Non admis	90005-146	B

NUMERO DU BLOC: 90007	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - Déclaration employeur
(Label XML : EmployerDeclaration)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les données de la déclaration.

CONTENU (ZONES): 00013 - ANNEE-TRIMESTRE DE LA DECLARATION
00011 - NUMERO D'IMMATRICULATION ONSS
00012 - NOTION CURATELLE
00014 - NUMERO UNIQUE D'ENTREPRISE
00015 - MONTANT NET A PAYER
00016 - CONVERSION EN REGIME 5
00017 - DATE DE DEBUT DES VACANCES

BLOCS LIES: 90002 - Cotisation non liée à une personne physique
90017 - Personne physique

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE
***CONDITION:** Indispensable
***LIMITATIONS**
SUPPLEMENTAIRES:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90007-006	B
Erreur de séquence	90007-091	B
Expéditeur non autorisé pour ce matricule	90007-101	B
Pas de données	90007-134	B
Non admis	90007-146	B

NUMERO DU BLOC: 90011	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
------------------------------	------------------------	--

Message 1 : déclaration - Indemnité AT - MP
(Label XML : IndemnityWAPM)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les indemnités payées à un travailleur ayant eu un accident du travail ou une maladie professionnelle.

CONTENU (ZONES): 00144 - NATURE DE L'INDEMNITE
00145 - DEGRE D'INCAPACITE
00146 - MONTANT DE L'INDEMNITE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX.: *

PRESENCE

***CONDITION:** Cardinalité 0 si la ligne travailleur ne concerne pas un code travailleur cotisation FAT - FMP (voir annexe 2).
Cardinalité 1 ...* si la ligne travailleur concerne un code travailleur cotisation FAT - FMP (voir annexe 2).

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:** Een gegeven vergoeding (een combinatie aard van de vergoeding / graad van ongeschiktheid) mag slechts één keer voorkomen per werknemerslijn.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90011-006	B
Incompatibilité catégorie employeur	90011-025	B
Erreur de séquence	90011-091	B
Non admis	90011-146	B

NUMERO DU BLOC: 90012	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - Ligne travailleur
(Label XML : WorkerRecord)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les données relatives à une ligne travailleur.

CONTENU (ZONES): 00036 - CATEGORIE DE L'EMPLOYEUR
00037 - CODE TRAVAILLEUR
00038 - DATE DE DEBUT DU TRIMESTRE ONSS
00039 - DATE DE FIN DU TRIMESTRE ONSS
00040 - NOTION FRONTALIER
00041 - ACTIVITE PAR RAPPORT AU RISQUE
00042 - NUMERO D'IDENTIFICATION DE L'UNITE LOCALE

BLOCS LIES: 90015 - Occupation de la ligne travailleur
90001 - Cotisation due pour la ligne travailleur
90003 - Cotisation travailleur étudiant
90042 - Cotisation travailleur prépensionné
90005 - Cotisation travailleur statutaire licencié
90110 - Déduction ligne travailleur
90011 - Indemnité AT - MP

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX.: *

PRESENCE

***CONDITION:** Indispensable

***LIMITATIONS**

SUPPLEMENTAIRES: Een gegeven combinatie werkgeverscategorie / werknemerskengetal mag slechts één keer

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90012-006	B
Erreur de séquence	90012-091	B
Pas de données	90012-134	B
Non admis	90012-146	B

NUMERO DU BLOC: 90015	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - Occupation de la ligne travailleur
(Label XML : Occupation)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les données relatives à une occupation.

CONTENU (ZONES):

- 00043 - NUMERO D'OCCUPATION
- 00044 - DATE DE DEBUT DE L'OCCUPATION
- 00045 - DATE DE FIN DE L'OCCUPATION
- 00046 - NUMERO DE COMMISSION PARITAIRE
- 00047 - NOMBRE DE JOURS PAR SEMAINE DU REGIME DE TRAVAIL
- 00050 - TYPE DU CONTRAT
- 00049 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DE LA PERSONNE DE REFERENCE
- 00053 - STATUT DU TRAVAILLEUR
- 00048 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DU TRAVAILLEUR
- 00051 - MESURE DE REORGANISATION DU TRAVAIL
- 00052 - MESURE DE PROMOTION DE L'EMPLOI
- 00054 - NOTION PENSIONNE
- 00055 - TYPE D'APPRENTISSAGE
- 00056 - MODE DE REMUNERATION
- 00057 - NUMERO DE FONCTION
- 00059 - CLASSE DU PERSONNEL VOLANT
- 00060 - PAIEMENT EN DIXIEMES OU DOUZIEMES

BLOCS LIES:

- 90018 - Prestation de l'occupation ligne travailleur
- 90019 - Rémunération de l'occupation ligne travailleur
- 90109 - Déduction occupation

CARDINALITE MIN.: 0

CARDINALITE MAX.: 99

PRESENCE

***CONDITION:** Cardinalité 0 si la ligne travailleur ne concerne pas un code travailleur cotisation ordinaire (voir annexe 2).
Cardinalité 1 ...99 si la ligne travailleur concerne un code travailleur cotisation ordinaire (voir annexe 2).

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Incompatibilité catégorie employeur	90015-025	B
Incompatibilité code travailleur	90015-030	B
Erreur de séquence	90015-091	B
Nombre total de jours incompatible avec le trimestre de déclaration pour l'occupation	90015-095	P
Nombre total de jours incompatible avec le régime de travail pour l'occupation	90015-096	P
Pas de données	90015-134	P
Non admis	90015-146	B

NUMERO DU BLOC: 90017	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - Personne physique
(Label XML : NaturalPerson)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les données d'identification d'une personne physique.

CONTENU (ZONES):

- 00023 - NUMERO DE SUITE PERSONNE PHYSIQUE
- 00024 - NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA SECURITE SOCIALE - NISS
- 00167 - NUMERO DE LA CARTE D'IDENTITE SOCIALE
- 00025 - NOM DU TRAVAILLEUR
- 00026 - PRENOM DU TRAVAILLEUR
- 00027 - INITIALE DU DEUXIEME PRENOM DU TRAVAILLEUR
- 00028 - DATE DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
- 00168 - COMMUNE - LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
- 00169 - CODE PAYS DU LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
- 00029 - SEXE DU TRAVAILLEUR
- 00030 - RUE DU TRAVAILLEUR
- 00031 - NUMERO DE L'ADRESSE DU TRAVAILLEUR
- 00032 - BOITE AUX LETTRES DU TRAVAILLEUR
- 00033 - CODE POSTAL DU TRAVAILLEUR
- 00034 - COMMUNE DU TRAVAILLEUR
- 00035 - CODE PAYS DU TRAVAILLEUR
- 00119 - NATIONALITE DU TRAVAILLEUR

BLOCS LIES: 90012 - Ligne travailleur

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 9999999

PRESENCE

***CONDITION:** Cardinalité 0 si aucune personne physique ne doit être déclarée.
Cardinalité 1 ... 9999999 si au moins une personne physique doit être déclarée.

***LIMITATIONS**

SUPPLEMENTAIRES: Een natuurlijk persoon mag slechts één keer voorkomen per aangifte.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90017-006	B
Erreur de séquence	90017-091	B
Pas de données	90017-134	B
Non admis	90017-146	B
Pas identifiable	90017-151	B

NUMERO DU BLOC: 90018	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
------------------------------	------------------------	--

Message 1 : déclaration - Prestation de l'occupation ligne travailleur
(Label XML : Service)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les prestations d'un travailleur pour une occupation de la ligne travailleur.

CONTENU (ZONES): 00061 - NUMERO DE LIGNE PRESTATION
00062 - CODE PRESTATION
00063 - NOMBRE DE JOURS DE LA PRESTATION
00064 - NOMBRE D'HEURES DE LA PRESTATION
00065 - NOMBRE DE MINUTES DE VOL

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 99

PRESENCE

***CONDITION:** Obligatoire si au moins une prestation doit être déclarée.

***LIMITATIONS** Een gegeven prestatie (een prestatiecode) mag slechts één keer voorkomen per

SUPPLEMENTAIRES: tewerkstelling.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90018-001	P
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90018-006	P
Erreur de séquence	90018-091	B
Incompatibilité type de travailleur	90018-094	B
Non admis	90018-146	B

NUMERO DU BLOC: 90019	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - Rémunération de l'occupation ligne travailleur
(Label XML : Remun)**

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les rémunérations d'un travailleur pour une occupation de la ligne travailleur.

CONTENU (ZONES): 00066 - NUMERO DE LIGNE REMUNERATION
00067 - CODE REMUNERATION
00068 - FREQUENCE EN MOIS DE PAIEMENT DE LA PRIME
00069 - POURCENTAGE DE LA REMUNERATION SUR BASE ANNUELLE
00070 - REMUNERATION

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 99

PRESENCE

***CONDITION:** Obligatoire si au moins une rémunération doit être déclarée.

***LIMITATIONS** Een gegeven bezoldiging (een combinatie bezoldigingscode / frequentie in maanden van de

SUPPLEMENTAIRES: betaling van de premie / percentage van de bezoldiging op jaarbasis) mag slechts één keer voorkomen per tewerkstelling.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90019-001	P
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90019-006	P
Erreur de séquence	90019-091	B
Non admis	90019-146	B

NUMERO DU BLOC: 90042	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - Cotisation travailleur prépensionné
(Label XML : EarlyRetirementContribution)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les cotisations dues pour un travailleur prépensionné.

CONTENU (ZONES): 00079 - CODE COTISATION PREPENSION
00080 - NOMBRE DE MOIS PREPENSION
00081 - COTISATION PREPENSION

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0

CARDINALITE MAX: 2

PRESENCE

***CONDITION:** Cardinalité 0 si la ligne travailleur ne concerne pas un travailleur prépensionné (voir annexe 2).

Cardinalité 1 ... 2 si la ligne travailleur concerne un travailleur prépensionné (voir annexe 2).

***LIMITATIONS**

SUPPLEMENTAIRES: Een gegeven bijdrage bruggepensioneerde werknemer (een code bijdrage brugpensioen)

mag slechts één keer voorkomen per werknemerslijn.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90042-006	B
Incompatibilité catégorie employeur	90042-025	B
Incompatibilité code travailleur	90042-030	B
Erreur de cardinalité	90042-090	B
Erreur de séquence	90042-091	B
Non admis	90042-146	B

NUMERO DU BLOC: 90059	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - Formulaire
(Label XML : Form)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer un formulaire. Un formulaire correspond à une et une seule déclaration.

CONTENU (ZONES): 00296 - IDENTIFICATION DU FORMULAIRE
00218 - DATE DE CREATION DU FORMULAIRE
00299 - HEURE PRECISE DE CREATION DU FORMULAIRE
00110 - STATUT DE L'ATTESTATION
00297 - TYPE DU FORMULAIRE

BLOCS LIES: 90007 - Déclaration employeur

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE

***CONDITION:** Insdispensable

***LIMITATIONS**

SUPPLEMENTAIRES:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90059-091	B
Pas de données	90059-134	B

NUMERO DU BLOC: 90082	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - Référence
(Label XML : Reference)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de préciser des références relatives à une ou plusieurs déclarations.

CONTENU (ZONES): 00221 - TYPE DE LA REFERENCE
00298 - ORIGINE DE LA REFERENCE
00222 - NUMERO DE REFERENCE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX.: 1

PRESENCE
***CONDITION:** Facultatif

***LIMITATIONS**
SUPPLEMENTAIRES:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de cardinalité	90082-090	B
Erreur de séquence	90082-091	B
Non admis	90082-146	B

NUMERO DU BLOC: 90108	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - Détail données déduction
(Label XML : DeductionDetail)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les données détaillées pour certaines déductions (cf. Annexe dmfas02).

CONTENU (ZONES):

- 00138 - NUMERO DE SUITE DETAIL DEDUCTION
- 00141 - MONTANT DE LA DEDUCTION - DETAIL
- 00142 - NUMERO D'ENREGISTREMENT DU REGLEMENT DE TRAVAIL
- 00143 - DATE DE DEBUT DU REGLEMENT DE TRAVAIL
- 00147 - TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE MOYEN AVANT LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL
- 00148 - TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE MOYEN APRES LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 99

PRESENCE
***CONDITION:** Cardinalité 0 si la déduction demandée ne nécessite aucun détail données déduction (voir annexe dmfa02).
Cardinalité 1 ... 99 si la déduction demandée nécessite un détail données déductions (voir annexe dmfa02).

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90108-091	B
Non admis	90108-146	B

NUMERO DU BLOC: 90109	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**Message 1 : déclaration - Déduction occupation
(Label XML : OccupationDeduction)**

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les déductions demandées pour une occupation.

CONTENU (ZONES):

- 00086 - CODE DEDUCTION
- 00088 - BASE DE CALCUL DE LA DEDUCTION
- 00089 - MONTANT DE LA DEDUCTION
- 00090 - DATE DE DEBUT DU DROIT A LA DEDUCTION
- 00091 - NOMBRE DE MOIS FRAIS DE GESTION SSA
- 00092 - NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA SECURITE SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE REMPLACEE
- 00093 - NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA SECURITE SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE QUI A OUVERT LE DROIT A LA DEDUCTION
- 00094 - ORIGINE DE L'ATTESTATION

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX.: *

PRESENCE

***CONDITION:** Cardinalité 0 si aucune déduction occupation n'est demandée.
Cardinalité 1 ... * si la ligne travailleur concerne un code travailleur cotisation ordinaire (voir annexe 2) et qu'une déduction occupation (voir annexe 4) est demandée.

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:** Een gegeven vermindering tewerkstelling (een verminderingscode) mag slechts één keer voorkomen per tewerkstelling.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90109-006	B
Erreur de séquence	90109-091	B
Non admis	90109-146	B

NUMERO DU BLOC: 90110	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - Déduction ligne travailleur
(Label XML : WorkerDeduction)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les déductions demandées pour une ligne travailleur.

CONTENU (ZONES): 00086 - CODE DEDUCTION
00088 - BASE DE CALCUL DE LA DEDUCTION
00089 - MONTANT DE LA DEDUCTION
00090 - DATE DE DEBUT DU DROIT A LA DEDUCTION
00091 - NOMBRE DE MOIS FRAIS DE GESTION SSA
00092 - NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA SECURITE SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE REMPLACEE
00093 - NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA SECURITE SOCIALE - NISS DE LA PERSONNE QUI A OUVERT LE DROIT A LA DEDUCTION
00094 - ORIGINE DE L'ATTESTATION

BLOCS LIES: 90108 - Détail données déduction

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE
***CONDITION:** Cardinalité 0 si aucune déduction ligne travailleur n'est demandée.
Cardinalité 1 ... * si la ligne travailleur concerne un code travailleur cotisation ordinaire (voir annexe 2) et qu'une déduction ligne travailleur (voir annexe 4) est demandée.

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:** Een gegeven vermindering werknemerslijn (een verminderingscode) mag slechts één keer voorkomen per werknemerslijn.

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90110-006	B
Incompatibilité catégorie employeur	90110-025	B
Incompatibilité code travailleur	90110-030	B
Erreur de séquence	90110-091	B
Non admis	90110-146	B

NUMERO DU BLOC: 90169	VERSION: 2002/4	DATE DE PUBLICATION: 28/11/2002
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Message 1 : déclaration - DmfAOriginal
(Label XML : DmfAOriginal)

DESCRIPTION: Elément racine du message XML permettant de faire des déclarations originales.

CONTENU (ZONES):

BLOCS LIES: 90059 - Formulaire

CARDINALITE MIN.: 1

CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE

***CONDITION:** Indispensable

***LIMITATIONS**

SUPPLEMENTAIRES:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90169-001	B
Root inconnu	90169-089	B
Non admis	90169-146	B